

Gibson Energy Inc.

États financiers consolidés

Exercice clos les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens)



Le 1^{er} mars 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Gibson Energy Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Gibson Energy Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014, les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Gibson Energy Inc. aux 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Gibson Energy Inc.

État consolidé de la situation financière

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens.)

	31 décembre	
	2015	2014
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 775 \$	131 911 \$
Créances clients et autres créances (note 6)	370 313	641 283
Stocks (note 7).....	107 593	154 937
Impôt sur le résultat à recouvrer	16 130	12 100
Charges payées d'avance et autres actifs.....	18 124	24 366
Investissement net dans les contrats de location-financement (note 8).....	1 045	908
Total de l'actif courant	595 980	965 505
Actif non courant		
Immobilisations corporelles (note 9).....	1 771 117	1 494 569
Charges payées d'avance et autres actifs non courants (note 10).....	4 564	39 778
Investissement net dans les contrats de location-financement (note 8).....	93 389	94 387
Actifs d'impôt différé (note 11)	1 596	3 532
Immobilisations incorporelles (note 12).....	145 433	191 537
Goodwill (note 13)	670 907	783 721
Total de l'actif non courant	2 687 006	2 607 524
Total de l'actif	3 282 986 \$	3 573 029 \$
Passif		
Passif courant		
Facilités de crédit (note 14).....	35 000	-
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 15)	418 732	581 463
Dividendes à verser (note 18).....	40 363	37 346
Produits différés	7 690	19 042
Impôt sur le résultat à payer	7 775	122
Total du passif courant	509 560	637 973
Passif non courant		
Dettes à long terme (note 14).....	1 291 423	1 165 368
Provisions (note 16)	155 343	136 347
Autres passifs non courants (note 17)	13 975	14 810
Passifs d'impôt différé (note 11)	145 684	191 351
Total du passif non courant	1 606 425	1 507 876
Total du passif	2 115 985	2 145 849
Capitaux propres		
Capital social (note 18)	1 672 323	1 634 001
Surplus d'apport	34 959	23 841
Cumul des autres éléments du résultat global	224 866	93 011
Déficit.....	(765 147)	(323 673)
Total des capitaux propres	1 167 001	1 427 180
Total du passif et des capitaux propres	3 282 986 \$	3 573 029 \$
Engagements et éventualités (note 19)		

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé par le Conseil d'administration,

(signé) « James M. Estey »

James M. Estey

Administrateur

(signé) « Marshall L. McRae »

Marshall L. McRae

Administrateur

Gibson Energy Inc.

État consolidé du résultat net

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action.)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Produits des activités ordinaires (note 20).....	5 591 982 \$	8 573 529 \$
Coût des ventes (notes 7, 21, 22 et 28).....	5 461 519	8 299 403
Marge brute	130 463	274 126
Frais généraux et frais d'administration (notes 21 et 22)	71 702	56 245
Perte de valeur du goodwill (note 13)	175 959	-
Autres produits d'exploitation (note 23)	(22 026)	(11 845)
Résultat lié aux activités d'exploitation	(95 172)	229 726
Charges d'intérêts	79 580	67 598
Produits d'intérêts	(558)	(832)
Perte de change sur la dette à long terme (note 14).....	113 150	35 431
Résultat avant impôt	(287 344)	127 529
Charge (produit) d'impôt sur le résultat (note 11).....	(6 688)	35 588
Résultat net	(280 656) \$	91 941 \$
Résultat par action (note 24)		
De base	(2,23) \$	0,74 \$
Dilué	(2,23) \$	0,73 \$

Se reporter aux notes annexes.

Gibson Energy Inc.

État consolidé du résultat global

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens.)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Résultat net	(280 656) \$	91 941 \$
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement à l'état du résultat net</i>		
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger	131 855	59 132
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés à l'état du résultat net</i>		
Réévaluation des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt	184	(521)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	132 039	58 611
Résultat global	(148 617) \$	150 552 \$

Se reporter aux notes annexes.

Gibson Energy Inc.

État consolidé des variations des capitaux propres

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens.)

	Capital social (note 18)	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2014	1 585 145 \$	16 130 \$	33 879 \$	(266 520) \$	1 368 634 \$
Résultat net	-	-	-	91 941	91 941
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt.....	-	-	59 132	(521)	58 611
Résultat global	-	-	59 132	91 420	150 552
Options sur actions destinées aux employés :					
Rémunération fondée sur des actions.....	-	13 977	-	-	13 977
Produit de l'exercice d'options sur actions	5 942	-	-	-	5 942
Reclassement du surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions et d'autres attributions en actions	6 266	(6 266)	-	-	-
Émission d'actions ordinaires dans le cadre des programmes de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions	36 648	-	-	-	36 648
Dividendes sur les actions ordinaires (1,20 \$ par action ordinaire)	-	-	-	(148 573)	(148 573)
Solde au 31 décembre 2014	1 634 001 \$	23 841 \$	93 011 \$	(323 673) \$	1 427 180 \$
Résultat net	-	-	-	(280 656)	(280 656)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt.....	-	-	131 855	184	132 039
Résultat global	-	-	131 855	(280 472)	(148 617)
Options sur actions destinées aux employés :					
Rémunération fondée sur des actions.....	-	20 379	-	-	20 379
Produit de l'exercice d'options sur actions	105	-	-	-	105
Reclassement du surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions et d'autres attributions en actions	9 261	(9 261)	-	-	-
Émission d'actions ordinaires dans le cadre des programmes de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions	28 956	-	-	-	28 956
Dividendes sur les actions ordinaires (1,28 \$ par action ordinaire)	-	-	-	(161 002)	(161 002)
Solde au 31 décembre 2015	1 672 323 \$	34 959 \$	224 866 \$	(765 147) \$	1 167 001 \$

Se reporter aux notes annexes.

Gibson Energy Inc.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens.)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat lié aux activités d'exploitation	(95 172) \$	229 726 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (notes 9 et 21)	195 438	154 934
Amortissement des immobilisations incorporelles (notes 12 et 21)	87 554	54 991
Perte de valeur du goodwill (note 13)	175 959	-
Rémunération fondée sur des actions (note 22)	20 379	13 977
Profit à la vente d'immobilisations corporelles (note 23)	(2 515)	(2 717)
Autres	640	(7 509)
(Profit) perte résultant des variations de la juste valeur des instruments financiers, montant net (note 28)	1 491	(1 883)
Variation des éléments du fonds de roulement		
Créances clients et autres créances	297 699	4 819
Stocks	52 000	10 252
Autres actifs courants	6 948	3 127
Dettes fournisseurs et charges à payer	(226 809)	(63 264)
Produits différés	(11 382)	15 764
Impôt sur le résultat payé, montant net	(44 163)	(75 989)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	458 067	336 228
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(328 647)	(354 682)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(10 728)	(19 123)
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise (note 5)	(39 772)	(128 440)
Produit de la vente d'actifs	6 519	7 230
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(372 628)	(495 015)
Activités de financement		
Versement de dividendes aux actionnaires	(157 985)	(144 832)
Produit lié aux programmes de réinvestissement des dividendes (note 18)	28 956	36 648
Intérêts payés	(84 665)	(62 058)
Intérêts reçus	556	850
Produit de l'exercice d'options sur actions	105	5 942
Produit lié à la dette à long terme, déduction faite de l'escompte ou de la prime (note 14)	-	358 595
Païement des frais d'émission d'instruments de créance et des coûts de financement	-	(7 072)
Produit lié aux facilités de crédit	163 257	463 601
Remboursement des facilités de crédit	(128 257)	(463 494)
Remboursement des passifs au titre des contrats de location-financement	(411)	(563)
Produit net au règlement d'instruments financiers dérivés (note 28)	36 582	582
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	(141 862)	188 199
Effet du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 287	5 317
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(49 136)	34 729
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	131 911	97 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	82 775 \$	131 911 \$

Se reporter aux notes annexes.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

1 Généralités

Gibson Energy Inc. (« Gibsons » ou la « société ») a été constituée conformément à la *Business Corporations Act* (Alberta). Les actions ordinaires de la société sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « GEI ».

Gibsons est engagée dans le transport, le stockage, le mélange, le traitement, la commercialisation et la distribution de pétrole brut, de condensat, de liquides de gaz naturel, d'eau, de déchets pétroliers et de produits raffinés. La société fournit également des services de rupture d'émulsion, d'évacuation des eaux et de gestion des déchets pétroliers, ainsi que des services de distribution de propane. La société est constituée et domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 1700, 440 Second Avenue S.W., Calgary (Alberta) Canada.

2 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») présentées dans le Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada et publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le conseil d'administration (le « conseil ») de la société a approuvé la publication des présents états financiers consolidés le 1^{er} mars 2016.

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société, et toutes les valeurs sont arrondies au millier près, sauf indication contraire. Le symbole « \$ » se rapporte au dollar canadien, tandis que le symbole « \$ US » renvoie au dollar américain.

3 Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente à tous les exercices considérés.

Base d'évaluation

Ces états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour certains éléments comptabilisés à la juste valeur, tel qu'il est requis par les normes comptables applicables.

Base de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les résultats de la société et de ses filiales, de même que sa participation dans des entreprises communes.

Les filiales sont constituées de toutes les entités sur lesquelles la société exerce un contrôle. La société contrôle une entité si elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et si elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements qu'elle obtient. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle est transféré à la société et elles le demeurent jusqu'à la date de cessation du contrôle. Tous les soldes, les produits, les charges et les transactions intersociétés sont éliminés à la consolidation.

Un partenariat est classé soit dans les entreprises communes soit dans les coentreprises, selon les droits et obligations contractuelles de chaque investisseur. La société a évalué la nature de ses partenariats et déterminé qu'il s'agissait d'entreprises communes. Par conséquent, elle a comptabilisé sa quote-part des produits, des charges, des actifs et des passifs se rapportant à ces entreprises communes.

Conversion des devises

Les états financiers de chacune des filiales et des entreprises communes de la société sont établis dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, soit la monnaie utilisée dans le principal environnement économique où l'entité exerce ses activités. Le dollar canadien est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère. Les actifs et les

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les résultats d'exploitation sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les écarts de change découlant de la consolidation de l'actif net des activités étrangères sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

Les transactions conclues en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur à la date de chacune des transactions. Les écarts de change découlant du règlement de transactions conclues en devises et de la conversion, aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice, des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de l'entité, sont constatés à l'état du résultat net.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond à la contrepartie versée en trésorerie et à la juste valeur des autres actifs cédés, des instruments de capitaux propres émis et des passifs engagés ou repris à la date de l'échange. Pour les acquisitions réalisées par étapes, les participations détenues antérieurement dans la société acquise sont réévaluées à la juste valeur à la date d'acquisition, et le profit ou la perte qui en résulte est constaté à l'état du résultat net. Les coûts directs engagés par la société relativement à une acquisition, comme les commissions d'intermédiaire, les honoraires des conseillers, les frais juridiques, les frais comptables, les frais d'évaluation et d'autres honoraires et frais de consultation, sont passés en charges à titre de frais généraux et frais d'administration à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris ainsi que les passifs éventuels sont calculés à la juste valeur à la date d'acquisition. Tout excédent de la somme du coût d'acquisition, de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition des participations détenues antérieurement par l'acquéreur, le cas échéant, sur la somme de la juste valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris et des passifs éventuels est constaté dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, l'écart est crédité à l'état du résultat net de la période d'acquisition.

Toute contrepartie éventuelle que la Société doit transférer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui est réputée être un actif ou un passif sont comptabilisées à l'état du résultat net. Une contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres n'est pas réévaluée, et son règlement ultérieur est comptabilisé à même les capitaux propres.

À la date d'acquisition, le goodwill acquis est réparti entre les différents secteurs opérationnels censés bénéficier des synergies découlant du regroupement. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est établi au coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et constatée séparément du goodwill lorsque l'immobilisation peut être séparée, qu'elle découle de droits contractuels ou légaux et que sa juste valeur peut être établie de façon fiable. Les immobilisations incorporelles acquises séparément d'une entreprise sont initialement comptabilisées au coût. Le coût initial correspond au montant global payé et à la juste valeur de toute autre contrepartie versée pour l'acquisition de l'actif.

Les immobilisations incorporelles d'une durée définie sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité attendue comme suit :

Marques	2 à 10 ans
Relations avec la clientèle	1 à 12 ans
Contrats à long terme avec les clients	6 à 10 ans
Clauses de non-concurrence	2 à 10 ans
Technologies	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Licences et permis	3 ans

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

La durée d'utilité attendue et le mode d'amortissement des immobilisations incorporelles sont passés en revue chaque année et, au besoin, les modifications apportées à la durée d'utilité attendue sont comptabilisées de façon prospective.

La valeur comptable des immobilisations incorporelles est soumise à un test de dépréciation dès que des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur.

Le coût initial d'un actif comprend son coût d'acquisition ou son coût de construction, les coûts directement attribuables à la mise en service de l'actif, l'estimation initiale de l'obligation de démantèlement, s'il y a lieu, et, pour les actifs admissibles, les coûts d'emprunt. Le coût d'acquisition ou le coût de construction correspond au montant global payé et à la juste valeur de toute autre contrepartie versée pour l'acquisition de l'actif.

Les dépenses liées aux travaux importants de réaménagement ou de réparation comprennent le coût des actifs ou des parties d'actifs de remplacement, les coûts d'inspection et les coûts de remise en état. Lorsqu'un actif ou une partie d'actif qui a été amorti séparément est remplacé et qu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à cet actif reviendront à la société, la dépense est inscrite à l'actif, et la valeur comptable de l'actif de remplacement est décomptabilisée. Les coûts d'inspection liés aux programmes de maintenance importants sont inscrits à l'actif et amortis sur la période à courir jusqu'à l'inspection suivante. Tous les autres coûts de maintenance sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Les actifs sont amortis de façon à sortir leur coût de l'état de la situation financière, mis à part les actifs en cours de production, selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité attendue.

La durée d'utilité des immobilisations corporelles de la société s'établit comme suit :

Bâtiments	10 à 20 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant.....	5 à 23 ans
Pipelines.....	8 à 20 ans
Citernes	20 à 33 ans
Usine	7 à 25 ans
Puits de refoulement.....	15 à 25 ans

La durée d'utilité attendue, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles des immobilisations corporelles sont passés en revue chaque année et, au besoin, les modifications qui y sont apportées sont comptabilisées de façon prospective.

La valeur comptable des immobilisations corporelles est évaluée pour déterminer si des événements ou des changements de circonstances indiquent la possibilité que la valeur comptable de ces actifs ne soit pas recouvrée.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée au moment de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est censé découler de son usage continu. Les profits ou pertes liés à la décomptabilisation de l'actif (correspondant à la différence entre le produit de cession net et la valeur comptable de l'immobilisation) sont constatés à l'état du résultat de la période où l'immobilisation est décomptabilisée.

Pertes de valeur

La société effectue des tests de dépréciation sur le goodwill au moins une fois l'an ou lorsque des indicateurs laissent présager une perte de valeur. Elle évalue également durant chaque période de présentation de l'information financière si des événements ou des changements de situation indiquent que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, et elle procède à un test de dépréciation chaque fois qu'une évaluation donne à entrevoir la possibilité que la valeur comptable ne sera pas recouvrée. Ces indicateurs comprennent, entre autres, les modifications apportées aux plans d'affaires de la société, les changements des prix des marchandises entraînant une baisse des niveaux d'activité, l'augmentation du taux d'actualisation et des faits probants de dommages matériels. Aux fins des tests

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

de dépréciation, les actifs sont groupés aux plus faibles niveaux des sorties de trésorerie identifiables séparées. Lorsqu'une perte de valeur se produit, l'actif est ramené à sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, selon le montant le plus élevé. Les pertes de valeur sont constatées immédiatement à l'état du résultat net.

L'évaluation de la perte de valeur exige une comparaison de la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et de sa valeur recouvrable, qui correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, selon le montant le plus élevé. En règle générale, la valeur d'utilité est calculée en fonction du montant net des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte, si cette information est disponible. Autrement, un modèle d'évaluation approprié est utilisé.

Une perte de valeur du goodwill n'est pas reprise à l'avenir. Pour ce qui est des autres actifs, une perte de valeur est reprise lorsque les estimations servant à établir la valeur recouvrable ont été modifiées. Une perte de valeur n'est reprise que si la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été établie, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été constatée auparavant.

Instruments financiers non dérivés – comptabilisation et évaluation

Actifs financiers

Les actifs financiers se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des créances clients et autres créances. La société détermine le classement de ses actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale. Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, qui correspond habituellement au prix de transaction majoré des coûts de transaction directement attribuables.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou pouvant être déterminés qui ne sont pas cotés dans un marché actif. Ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs si la valeur temporelle de l'argent est importante. Les profits et les pertes sont inscrits à l'état du résultat net lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou qu'ils subissent une perte de valeur, ou ils sont constatés selon la méthode des intérêts effectifs. Cette catégorie d'actifs financiers se compose de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des créances clients et autres créances.

Une provision pour perte de valeur des créances clients est constituée lorsque des éléments objectifs indiquent que la société pourrait ne pas être en mesure de recouvrer la totalité des montants exigibles aux conditions originales des créances. Différents facteurs, telles les difficultés financières importantes de l'emprunteur, la probabilité que celui-ci fasse faillite ou qu'il subisse une restructuration financière et le défaut de paiement (compte en souffrance depuis plus de 30 jours), sont considérés comme des indices de perte de valeur des créances clients. Le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs, le taux d'actualisation étant le taux d'intérêt effectif initial. La valeur comptable de l'actif est réduite par voie d'un compte de correction de valeur, le montant de la perte étant comptabilisé à l'état du résultat net. Lorsqu'une créance client est irrécouvrable, elle est portée en diminution du compte de correction de valeur des créances clients.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme, soit des placements hautement liquides qui sont immédiatement convertibles en montants connus de trésorerie et dont le risque de variation de la valeur est faible et l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition.

Passifs financiers

Les passifs financiers classés comme autres passifs se composent des montants prélevés sur les facilités de crédit, des dettes fournisseurs et des charges à payer, des dividendes à verser et de la dette à long terme. La société détermine le classement de ses passifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale. Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des emprunts portant intérêt, on utilise la juste valeur du produit reçu, déduction faite des frais d'émission liés à l'emprunt. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais d'émission ainsi que de tout escompte ou

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

prime au règlement. Les profits et les pertes découlant du rachat, du règlement ou de l'annulation de passifs sont comptabilisés dans l'état du résultat net.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté à l'état de la situation financière si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés que la société utilise de temps à autre pour gérer les risques du marché liés aux prix des marchandises, aux taux d'intérêt, à la rémunération fondée sur des actions et aux taux de change ne sont pas désignés comme couvertures. Ils sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière, en tant qu'actifs, lorsque la juste valeur est positive, ou en tant que passifs, lorsqu'elle est négative. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées immédiatement à l'état du résultat net.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif diminué des frais de vente applicables. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable dépasse la valeur nette recouvrable. La perte de valeur peut faire l'objet d'une reprise au cours d'une période ultérieure si les situations qui justifiaient la dépréciation n'existent plus.

Contrats de location – locataire

Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au locataire la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Les actifs acquis aux termes de contrats de location-financement sont comptabilisés à l'état de la situation financière à titre d'immobilisations corporelles au moindre de la juste valeur et de la valeur actualisée des loyers minimums et amortis sur la durée la plus courte entre leur durée d'utilité estimative et la durée du contrat de location. Les obligations locatives correspondantes sont portées dans les autres passifs non courants à titre de passifs liés aux contrats de location-financement. L'intérêt couru sur les contrats de location-financement est imputé à l'état du résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les autres contrats de location sont des contrats de location simple, et les loyers sont passés en charges à l'état du résultat net au moment où ils sont réglés sur la durée des contrats.

Contrats de location – bailleur

Les contrats de location selon lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens est transférée au locataire sont comptabilisés en tant qu'investissement net dans un contrat de location-financement. La valeur actualisée des loyers minimums à recevoir aux termes de ces arrangements est inscrite en tant qu'investissement dans un contrat de location-financement, et les produits financiers sont comptabilisés de façon à générer un taux de rendement régulier sur l'investissement dans le contrat de location-financement et portés dans les produits des activités ordinaires.

Le produit tiré des contrats de location simple est comptabilisé à l'état du résultat net au moment où il est réalisé sur la durée du contrat.

Provisions et éventualités

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources comportant des avantages économiques soit requise pour la régler et qu'une estimation fiable de son montant peut être établie. S'il y a lieu, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ajustés pour tenir compte des risques propres au passif en question.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Lorsque l'incidence de la valeur temporelle de l'argent est importante, la provision est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt qui tient compte de l'évaluation courante du marché à l'égard de la valeur temporelle de l'argent. Lorsque les flux de trésorerie sont actualisés, l'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est portée aux frais de financement.

Un passif éventuel est constaté lorsque l'existence d'une obligation ne sera confirmée que par des événements futurs ou lorsque le montant de l'obligation ne peut être évalué de manière fiable et que la sortie de trésorerie est probable. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais ils sont présentés lorsqu'une entrée d'avantages économiques est probable.

Démantèlement

Les obligations liées à la remise en état des lieux au moment de la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées lorsque la société y est obligée et qu'une estimation fiable de l'obligation en question peut être établie. L'obligation peut également être cristallisée pendant la période d'exploitation de l'usine par suite d'un changement apporté à la législation ou d'une décision de cesser les activités. Le montant comptabilisé correspond à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives calculées selon les conditions et les exigences locales. La valeur actualisée est déterminée par actualisation des dépenses prévues pour régler l'obligation au moyen d'un taux d'actualisation sans risque. Les dépenses réelles engagées sont déduites de l'obligation cumulée.

Une immobilisation corporelle d'un montant équivalent à la provision est également créée. Le montant inscrit à l'actif capitalisé au poste des immobilisations corporelles est amorti sur la durée d'utilité de l'actif connexe. L'augmentation des obligations de démantèlement résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement à l'état consolidé du résultat net. Mis à part la désactualisation de la provision, toute modification de la valeur actualisée des dépenses estimatives est comptabilisée en tant qu'ajustement de la provision et de l'immobilisation corporelle correspondante.

Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux sont comptabilisés lorsqu'une remise en état est probable et que les coûts connexes peuvent être estimés de manière fiable. En règle générale, le moment de la comptabilisation de ces provisions coïncide avec le parachèvement d'une étude de faisabilité ou un engagement aux termes d'un plan d'action officiel. Le montant constaté correspond à la meilleure estimation de la dépense requise. Lorsque le passif ne sera pas réglé pendant un certain nombre d'années, le montant comptabilisé correspond à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives selon un taux d'actualisation sans risque.

Avantages du personnel

Régime de retraite à prestations définies

Le passif comptabilisé à l'état de la situation financière au titre du régime à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information moins la juste valeur des actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants qui ont recours à la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est établie par l'actualisation des sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront payées, dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de l'échéance de l'obligation correspondante.

Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements apportés aux hypothèses actuarielles sont passés en charges ou imputés aux capitaux propres dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les coûts ou les crédits des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'état du résultat net.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Régimes de retraite à cotisations définies

Les régimes de retraite à cotisations définies de la société sont capitalisés selon les spécifications des régimes, et la charge de retraite est comptabilisée à mesure que les prestations sont acquises par les employés et capitalisées par la société.

Paiements fondés sur des actions

Le régime incitatif d'attributions de participations en actions de la société prévoit l'attribution d'options sur actions, d'unités d'actions soumises à des restrictions avec dispositions d'acquisition axées sur le temps (« UASR »), d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») avec conditions d'acquisition des droits fondées sur le rendement et d'unités d'actions différées (« UAD ») dont les droits sont acquis à la date à laquelle l'employé rachète les UAD après la cessation de son emploi au sein de la société.

La juste valeur des attributions effectuées aux termes du régime d'attributions d'actions des employés est évaluée à la date d'attribution. Le coût qui en découle, ajusté pour tenir compte du niveau réel et attendu d'acquisition des attributions, est passé en charges au cours de la période d'acquisition des attributions.

À chaque date de clôture avant l'acquisition, la charge cumulée est calculée et rend compte de la progression de la période d'acquisition des droits et de l'estimation la plus appropriée possible par la direction du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront finalement acquis.

La variation de la charge cumulée depuis la date de clôture précédente est comptabilisée à l'état du résultat net, une variation correspondante étant inscrite au surplus d'apport.

La juste valeur des UASR, des UAR et des UAD correspond au cours moyen pondéré sur cinq jours de l'action de la société à la date d'attribution.

La juste valeur des options est évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes a été élaboré pour établir la juste valeur des options négociées dont les droits d'acquisition ne sont pas restreints et qui sont entièrement cessibles. Ce modèle s'appuie sur des hypothèses hautement subjectives. La volatilité prévue du titre est fondée sur une combinaison du cours historique de l'action de la société et de celui des actions des sociétés comparables du secteur. La durée prévue des options correspond à la période pendant laquelle les options attribuées devraient être en cours. Le taux d'intérêt sans risque est établi en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada dont la durée à courir égale la durée prévue des options utilisées dans le modèle de Black et Scholes.

Indemnités de fin de contrat de travail

La société comptabilise les indemnités de fin de contrat de travail en charges lorsqu'elle s'est formellement engagée à mettre fin à l'emploi de personnes actuellement à son service aux termes d'un plan détaillé et sans possibilité de retrait ou à verser des prestations dans le cadre d'une offre de départ volontaire.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat correspond à la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt différé. Les intérêts et les pénalités liés à l'impôt sur le résultat sont également compris dans la charge d'impôt.

L'impôt sur le résultat exigible est calculé en fonction du revenu imposable de la période. Le revenu imposable est différent du résultat net figurant à l'état du résultat net parce qu'il exclut des produits ou des charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres périodes et il exclut également les éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible de la société est calculé selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés en fonction de l'écart entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs. Cet écart est ensuite évalué selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur et des législations fiscales qui seront adoptées lorsque ces écarts se résorberont. L'incidence de la variation des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est comptabilisée en

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

résultat au cours de la période où le changement se produit. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les reports prospectifs de pertes fiscales dans la mesure où la réalisation de l'avantage fiscal connexe par imputation au revenu imposable futur est probable.

Comptabilisation des produits

Les produits des activités ordinaires tirés des produits et associés à la vente de pétrole brut, de diluant, de liquides de gaz naturel, de bitume routier, de fluidifiants de toiture, de fluides des chantiers de forage et de distillat appartenant à la société sont comptabilisés lorsque tous les risques significatifs inhérents à la propriété sont transférés au client et que le produit est livré, qu'un prix fiable est établi et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits vendus sont habituellement expédiés FAB au lieu de livraison, auquel cas les ventes sont comptabilisées à la livraison, soit au moment où le titre de propriété et le risque de perte sont transférés. Tous les paiements reçus avant la livraison sont inscrits en tant que produit reporté jusqu'à la livraison, et sont alors portés aux produits des activités ordinaires si tous les autres critères sont respectés. Les coûts du fret facturés aux clients constituent une composante des produits des activités ordinaires et sont comptabilisés à ce titre. Les produits tirés des transactions d'achat et de vente dans lesquelles la société agit en tant que mandataire, rôle qu'elle tient effectivement, sont comptabilisés au montant net.

Les produits découlant de la prestation de services, tels que les services de transport et de terminaux et les services environnementaux, sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, que le prix est établi et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits liés aux services de pipelines à prix unitaire et aux services tarifés sont établis selon les volumes et les taux d'utilisation des pipelines. Les contrats d'expédition ferme à long terme, aux termes desquels les expéditeurs sont tenus de payer des montants fixes proportionnels sur la durée du contrat, peu importe les volumes expédiés, peuvent être assortis de droits de rattrapage. Les expéditeurs accumulent des droits de rattrapage lorsque les engagements minimaux quant au volume ne sont pas utilisés au cours de la période visée, mais dans certaines circonstances, ils peuvent servir à annuler des excédents au cours de périodes futures, sous réserve des périodes d'échéance. La société comptabilise les produits associés aux droits de rattrapage à la première des dates suivantes : lorsque le volume de rattrapage est expédié, lorsque les droits de rattrapage expirent ou lorsqu'il est établi que la probabilité que l'expéditeur utilise les droits de rattrapage est faible. Les produits liés aux services de pipelines à prix unitaire et aux services tarifés sont établis selon les volumes et les taux d'utilisation des pipelines. Les produits liés à la location de matériel et aux frais non remboursables afférents aux citernes à propane sont comptabilisés dans le produit reporté et comptabilisé ensuite dans les produits selon le mode linéaire sur la durée de la location, soit habituellement un an.

Les taxes d'accise sont comptabilisées au montant brut dans les ventes et autres produits d'exploitation et dans les impôts autres que l'impôt sur le résultat, tandis que les autres taxes de vente et taxes sur la valeur ajoutée sont inscrites au montant net dans les charges d'exploitation.

Coût des ventes

Le coût des ventes comprend le coût de fabrication des stocks de produits finis (y compris la dotation aux amortissements et les pertes de valeur), les coûts de traitement, les frais liés à l'expédition, les reprises et la dépréciation des stocks et les profits et les pertes sur des instruments financiers dérivés liés aux marchandises.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Intérêts

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés à l'état du résultat net selon la méthode des intérêts effectifs.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt généraux et spécifiques directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles, soit des actifs dont la préparation à l'utilisation prévue ou à la vente prend un certain temps, sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que ceux-ci soient essentiellement prêts à leur utilisation prévue ou à la vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans l'état du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Capital social

Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont portés en diminution des capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution éventuelle qui se produirait si les options sur actions et autres attributions en actions étaient exercées ou converties en actions ordinaires.

Dividendes

Les dividendes sur les actions ordinaires sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont approuvés par le conseil.

Information sectorielle

La société établit ses secteurs opérationnels d'après la nature de ses activités, ce qui est conforme au mode de gestion de l'entreprise, et leurs résultats sont présentés au principal décideur opérationnel. Chaque secteur opérationnel utilise également le résultat comme mesure du résultat sectoriel. Le président et chef de la direction a été reconnu comme le principal décideur opérationnel, qui assume la responsabilité de la répartition des ressources et de l'évaluation du rendement des secteurs opérationnels.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige l'établissement de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables de la société. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs qui sont raisonnables dans les circonstances.

Estimations comptables et hypothèses critiques

Pour établir les états financiers, la direction doit effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influencent les montants constatés de l'actif et du passif ainsi que l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture et les montants constatés des produits et des charges de la période de présentation. Les montants réels pourraient se révéler différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont présentées ci-après.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Dans le cadre de tous les regroupements d'entreprises, la société doit répartir le coût de l'entité acquise entre les actifs acquis et les passifs repris selon leur juste valeur estimative à la date d'acquisition. L'établissement de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris, ainsi que des immobilisations incorporelles liées à des éléments comme les relations avec la clientèle, les marques et les contrats, exige l'exercice d'un jugement professionnel et est en dernier ressort fondé sur les modèles d'acquisition et sur l'évaluation par la direction des actifs acquis et des passifs repris et, dans la mesure du possible, sur des évaluations effectuées par des tierces parties. Les incertitudes associées à ces estimations comprennent les variations des volumes de production, les variations des prix des marchandises, les fluctuations de la capacité des raffineries ou de l'éventail des produits, les facteurs d'obsolescence économique dans le secteur et les sources éventuelles de flux de trésorerie futurs. Durant la période d'évaluation, la société peut ajuster la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris lorsque la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises repose sur des montants provisoires. Sur le plan historique, ces incertitudes n'ont pas eu d'incidence importante sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la société, mais les montants réels peuvent être sensiblement différents des montants estimatifs. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs identifiables nets acquis est comptabilisé dans le goodwill.

Dépréciation d'actifs non financiers

Tous les ans, la société soumet à un test de dépréciation le goodwill d'un secteur opérationnel de manière à déterminer, selon la méthode comptable de la société, s'il a subi une dépréciation. Les montants recouvrables des secteurs opérationnels sont établis d'après le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, méthode qui exige le recours à des estimations. La société évalue également au moins une fois l'an si des événements ou des changements de circonstances indiquent que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ont subi une dépréciation et elle procède à un test de dépréciation chaque fois qu'une évaluation indique que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Dans le cadre des tests de dépréciation des actifs de la société, les principales hypothèses utilisées pour déterminer les flux de trésorerie futurs estimés comprennent notamment la croissance des produits des activités ordinaires, les prix futurs des marchandises, la marge attendue, les ventes attendues, la structure des coûts et les perspectives du marché de l'offre et de la demande propres aux situations locales et à l'environnement macroéconomique. Ces hypothèses et estimations sont incertaines et elles pourraient devoir être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. L'évolution de la conjoncture économique pourrait aussi affecter le taux utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs estimés.

Impôt sur le résultat

La société est assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada et aux États-Unis. Une charge d'impôt est comptabilisée lorsqu'il est jugé probable que des fonds devront être versés à une autorité fiscale. Une charge est alors établie en fonction du montant devant être réglé, lorsque ce montant peut être établi de manière raisonnable. Cette estimation exige de la direction qu'elle pose certaines hypothèses quant à l'issue définitive d'une position fiscale, laquelle peut changer avec le temps selon les faits et les circonstances. Tout changement de l'estimation de la probabilité d'une sortie de fonds future ou du montant devant être réglé serait comptabilisé dans l'état du résultat net de la période au cours de laquelle le changement est survenu.

Juste valeur des instruments financiers dérivés

La société détermine la juste valeur des instruments financiers dérivés en se fondant sur les résultats d'évaluation provenant de tiers. La juste valeur de certains de ces instruments financiers est calculée en fonction de modèles exclusifs et d'hypothèses formulées par des tiers, car ces instruments ne sont pas cotés sur un marché actif. De plus, les estimations de la juste valeur de ces instruments financiers peuvent varier selon les différents modèles en raison de différences entre les hypothèses posées, notamment l'estimation des prix courants du marché, la volatilité, les corrélations et d'autres facteurs, si bien qu'elles pourraient ne pas refléter les prix auxquels les instruments financiers peuvent être réglés en raison de l'absence d'un marché liquide. Les montants réels peuvent donc être sensiblement différents des montants estimatifs si des changements sont apportés aux principales hypothèses.

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Provisions

Les charges à payer associées au démantèlement et à la remise en état des lieux sont comptabilisées lorsque ces opérations sont probables et que les coûts peuvent être raisonnablement estimés. Le coût de la remise en état des lieux peut varier sous l'effet de plusieurs facteurs, notamment l'étendue de la contamination, la durée éventuelle de la remise en état, la complexité de la réglementation environnementale et l'avancement de la technologie utilisée. Compte tenu de ces facteurs, la société a estimé les coûts de remise en état qu'elle devra probablement engager à l'avenir. Elle est d'avis que les provisions constituées à cet égard sont adéquates, mais il est possible que les coûts réels diffèrent du montant estimatif comptabilisé si les méthodes de remise en état sélectionnées ne permettent pas de réduire de façon appropriée les contaminants et si d'autres mesures correctrices doivent être prises. La société a recours à des évaluateurs environnementaux tiers, dans la mesure du possible, pour obtenir des estimations de la provision au titre du démantèlement et de la remise en état des lieux.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la société

Identification des unités génératrices de trésorerie (« UGT »)

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés selon le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, soit les UGT. La répartition des actifs en UGT nécessite une part importante de jugement et d'interprétation quant à l'intégration des actifs, l'existence de marchés actifs, le degré de similitude de l'exposition aux risques de marché, l'utilisation d'infrastructures communes et la façon dont la direction surveille les activités d'exploitation.

Investissement dans des contrats de location-financement

Pour déterminer si certains arrangements à long terme visant les citernes de la société sont ou contiennent un contrat de location, la société doit exercer son jugement pour évaluer si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif spécifique, ou si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif. Pour les accords considérés comme des contrats de location, un jugement plus approfondi est requis pour déterminer si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété sont cédés au client ou si la société les conserve afin de comptabiliser de manière appropriée l'arrangement à titre de contrat de location-financement ou à titre de contrat de location simple. Ces jugements peuvent être importants et avoir une incidence sur la manière dont la société classe les montants liés aux arrangements à l'état de la situation financière, soit comme immobilisations corporelles ou comme investissement net dans les contrats de location-financement. Compte tenu des modalités de ces arrangements, la société a déterminé que la totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de certaines citernes a été cédée au client. Par conséquent, ces citernes ont été comptabilisées comme un investissement net dans les contrats de location-financement.

Impôt exigible et impôt différé

Le calcul de la charge d'impôt sur le résultat de la société exige que celle-ci interprète les lois et la réglementation fiscales applicables dans de nombreux pays. La résolution des positions fiscales prises par la société peut prendre un certain temps, et il est parfois difficile d'en prévoir l'issue. De plus, la société dispose, dans certains pays, de reports de pertes fiscales qui peuvent servir à compenser le bénéfice imposable futur. La société doit ainsi établir le moment où ces actifs d'impôt différé sont susceptibles d'être réalisés et elle doit exercer son jugement pour déterminer si elle disposera d'un bénéfice imposable suffisant pour compenser les actifs d'impôt quand ceux-ci s'inverseront. La société doit ainsi poser des hypothèses en ce qui a trait à la rentabilité future, laquelle est intrinsèquement incertaine. Si les hypothèses touchant la rentabilité future changent, les montants des actifs d'impôt différé, ainsi que les montants comptabilisés dans les états du résultat net de la période au cours de laquelle les changements surviennent, peuvent soit augmenter ou diminuer. Toutefois, les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que la société disposera d'un bénéfice imposable futur auquel les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Cependant, si les résultats réels diffèrent des estimations de la direction, une charge ou un crédit d'impôt pourra être comptabilisé au cours des périodes futures.

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

4 Modifications aux méthodes comptables et aux informations à fournir

Normes nouvelles et modifiées adoptées par la société

La société a adopté les normes nouvelles et révisées suivantes ainsi que les modifications s'y rapportant. Ces changements ont été faits conformément aux dispositions transitoires applicables.

- Le processus d'améliorations annuelles traite des questions liées aux cycles de présentation de l'information financière 2010-2012 et 2011-2013, y compris les modifications apportées à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, et à IAS 24, *Information relative aux parties liées*. Ces améliorations sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. L'adoption de ces améliorations n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.
- Les modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »), clarifient les exigences imposées aux régimes qui exigent que des membres du personnel ou des tiers versent des cotisations s'appliquant au coût des prestations. Les modifications apportées à IAS 19 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore adoptées

Le lecteur trouvera ci-dessous des renseignements se rapportant aux nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore adoptées par la société :

- Le processus d'améliorations annuelles traite des questions liées au cycle de présentation de l'information financière 2012-2014, y compris les modifications apportées à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, à IAS 19, *Avantages du personnel*, et à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces améliorations sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces améliorations n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.
- Les modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), clarifient des directives s'appliquant à l'importance relative et au regroupement, à la présentation des sous-totaux, à la structure des états financiers et aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications apportées à IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.
- L'IASB a mené à terme le dernier élément de la publication complète d'IFRS 9, *Instruments financiers*, en juillet 2014. L'ensemble d'améliorations contenu dans IFRS 9 comprend un modèle logique de classement et d'évaluation, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et un modèle de comptabilité de couverture considérablement remanié. L'IASB avait précédemment publié des versions d'IFRS 9 qui présentaient de nouvelles exigences de classement et d'évaluation (en 2009 et en 2010) et un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La version publiée en juillet 2014 constitue la version définitive de la norme : elle remplace les versions précédentes d'IFRS 9 et conclut le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La société évalue actuellement l'incidence que l'adoption de cette norme aura sur ses états financiers consolidés.
- Les modifications apportées à IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), visent à corriger une incohérence entre IFRS 10 et IAS 28 en ce qui a trait à la vente d'une entreprise associée ou d'une coentreprise ou à un apport d'actifs à l'une ou à l'autre. Essentiellement, les modifications exigent la comptabilisation intégrale du profit ou de la perte découlant d'une transaction qui constitue un regroupement d'entreprises, ainsi que la comptabilisation partielle du profit découlant d'une transaction portant sur des actifs qui ne constituent pas une entreprise. En outre, les modifications clarifient l'exemption relative à l'établissement d'états financiers consolidés, les exigences de consolidation s'appliquant aux filiales qui constituent en fait une extension d'une entité d'investissement et les exigences de comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les modifications apportées à IFRS 10 et à IAS 28 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), a été publiée à titre de nouvelle norme sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires et remplacera IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations qui s'y rapportent. IFRS 15 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La société évalue actuellement l'incidence que l'adoption de cette norme aura sur ses états financiers consolidés.
- IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), a été publiée à titre de nouvelle norme visant les contrats de location et elle remplacera IAS 17. IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La société évalue actuellement l'incidence que l'adoption de cette norme aura sur ses états financiers consolidés.

5 Regroupements d'entreprises

La société a conclu les regroupements d'entreprises suivants en 2015 :

Littlehawk Enterprises Ltd (« Littlehawk »)

Le 1^{er} février 2015, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Littlehawk pour une contrepartie en trésorerie totale de 11,5 M\$. Littlehawk est une société fermée canadienne qui exploite des unités hydrovac utilisées pour l'excavation hydraulique, les épreuves sous pression et le transport d'eau des secteurs de la construction et de l'énergie.

Le tableau suivant résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	Juste valeur
Créances clients et autres débiteurs.....	1 784 \$
Stocks.....	128
Charges payées d'avance et autres actifs	57
Immobilisations corporelles	8 123
Goodwill ¹⁾	1 533
Immobilisations incorporelles ²⁾	1 754
Autres actifs à long terme	48
Dettes fournisseurs et charges à payer	(505)
Passifs d'impôt différé	(1 391)
Actif net acquis	11 531 \$

La contrepartie totale rend compte d'une contrepartie éventuelle de 0,6 M\$ que la société a comptabilisée, car elle prévoit l'atteinte des cibles précisées.

1) Le goodwill généré dans le cadre de l'acquisition n'est pas déductible fiscalement.

2) Se composent des relations avec la clientèle de 0,2 M\$ et des clauses de non-concurrence de 1,6 M\$.

Le goodwill découlant de l'acquisition est attribuable aux synergies prévues avec le secteur du transport par camions existant de la société. Le goodwill attribuable à cette acquisition est réparti au secteur du transport par camions.

La juste valeur des créances clients s'établit à 1,8 M\$, ce qui se rapproche du montant contractuel brut.

Ross Eriksmoen, Inc, GWCC, LLC, Frontier Ventures, LLC (exerçant collectivement leurs activités sous la dénomination « T&R Transport »)

Le 1^{er} juillet 2015, la société a acquis la totalité des titres de participation émis et en circulation de T&R Transport pour une contrepartie en trésorerie totale de 34,9 M\$. T&R transporte de l'eau et des déchets pétroliers et fournit des services de transport connexes à des clients des secteurs pétrolier, gazier et pétrochimique dans l'ensemble de la région de Bakken au Dakota du Nord.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Le tableau suivant résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	Juste valeur
Créances clients et autres débiteurs.....	8 501 \$
Stocks.....	619
Charges payées d'avance et autres actifs	67
Immobilisations corporelles	22 578
Goodwill ¹⁾	6 226
Immobilisations incorporelles ²⁾	3 133
Dettes fournisseurs et charges à payer	(6 197)
Actif net acquis	<u>34 927 \$</u>

La contrepartie totale rend compte d'une contrepartie éventuelle de 6,2 M\$ que la société a comptabilisée, car elle prévoit l'atteinte des cibles précisées.

1) *Le goodwill généré dans le cadre de l'acquisition n'est pas déductible fiscalement.*

2) *Se composent des relations avec la clientèle de 1,3 M\$ et des clauses de non-concurrence de 1,8 M\$.*

Le goodwill découlant de l'acquisition est attribuable aux synergies prévues avec le secteur des services environnementaux existant de la société. Le goodwill attribuable à cette acquisition est réparti au secteur des services environnementaux.

La juste valeur des créances clients s'établit à 8,5 M\$, ce qui se rapproche du montant contractuel brut.

Autres renseignements

Si les acquisitions de Littlehawk et de T&R Transport avaient été conclues le 1^{er} janvier 2015, la société estime qu'elle aurait comptabilisé des produits des activités ordinaires combinés de 5 621,9 M\$ et un résultat net avant impôt de 286,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. À compter de la date d'acquisition jusqu'au 31 décembre 2015, les acquisitions ont permis de réaliser des produits des activités ordinaires de 23,7 M\$ et un résultat avant impôt de 0,4 M\$.

La société a conclu les regroupements d'entreprises suivants en 2014 :

Cal-Gas Inc. (« Cal-Gas »)

Le 1^{er} août 2014, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cal-Gas pour une contrepartie en trésorerie totalisant 96,4 M\$, compte tenu des ajustements de clôture finaux. Cal-Gas est un fournisseur de propane et de matériel connexe qui offre ses services de livraison et autres à une clientèle commerciale, industrielle et résidentielle de l'Ouest canadien et du nord-ouest de l'Ontario.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	Juste valeur
Créances clients et autres créances.....	11 314 \$
Stocks.....	1 457
Charges payées d'avance et autres actifs	331
Immobilisations corporelles	64 401
Goodwill ¹⁾	29 152
Immobilisations incorporelles ²⁾	7 534
Autres actifs non courants.....	105
Dettes fournisseurs et charges à payer	(10 957)
Produits différés	(442)
Provisions.....	(90)
Passifs d'impôt différé	(6 420)
Actifs nets acquis	<u>96 385 \$</u>

1) *Le goodwill découlant de l'acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales.*

2) *Se composent des relations avec la clientèle de 5,1 M\$ et des clauses de non-concurrence de 2,4 M\$.*

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Les coûts liés à l'acquisition, soit 0,3 M\$, ont été portés aux frais généraux et frais d'administration de l'état consolidé du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le goodwill découlant de l'acquisition est attribuable aux synergies prévues avec les activités de distribution de propane existantes du secteur Commercialisation et distribution de propane et de LGN de la société. Le goodwill de cette acquisition est attribué au secteur Commercialisation et distribution de propane et de LGN.

La juste valeur des créances clients s'établit à 11,3 M\$, ce qui se rapproche du montant contractuel brut.

Stittco Energy Limited (« Stittco »)

Le 1^{er} avril 2014, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Stittco pour une contrepartie en trésorerie totalisant 32,1 M\$, compte tenu des ajustements de clôture finaux. Stittco est un fournisseur de propane et de matériel connexe qui offre ses services de livraison et autres à une clientèle commerciale, industrielle et résidentielle du nord du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	Juste valeur
Créances clients et autres créances.....	12 818 \$
Stocks.....	4 922
Charges payées d'avance et autres actifs	253
Immobilisations corporelles	15 653
Goodwill ¹⁾	4 837
Immobilisations incorporelles ²⁾	5 660
Dettes fournisseurs et charges à payer	(4 068)
Impôt sur le résultat à payer	(1 270)
Autres passifs	(2 007)
Provisions.....	(734)
Passifs d'impôt différé	(4 009)
Actifs nets acquis	<u>32 055 \$</u>

1) Le goodwill découlant de l'acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales.

2) Se composent des relations avec la clientèle de 5,4 M\$ et des clauses de non-concurrence de 0,3 M\$.

Les coûts liés à l'acquisition, soit 0,2 M\$, ont été portés aux frais généraux et frais d'administration de l'état consolidé du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le goodwill découlant de l'acquisition est attribuable aux synergies prévues avec les activités de distribution de propane existantes du secteur Commercialisation et distribution de propane et de LGN de la société. Le goodwill découlant de cette acquisition a été attribué au secteur Commercialisation et distribution de propane et de LGN.

La juste valeur des créances clients s'établit à 12,8 M\$, ce qui se rapproche du montant contractuel brut.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

6 Créances clients et autres créances

	31 décembre	
	2015	2014
Créances clients	353 485 \$	599 546 \$
Provision pour créances douteuses.....	(1 950)	(4 678)
Créances clients, montant net.....	351 535	594 868
Actifs liés à la gestion des risques (note 28)	8 415	18 702
Dépôts détenus en garantie.....	43	898
Créances sur des courtiers	1 561	4 554
Taxes indirectes à recevoir.....	5 579	15 377
Autres	3 180	6 884
	<u>370 313 \$</u>	<u>641 283 \$</u>

Provision pour créances douteuses

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Solde d'ouverture.....	4 678 \$	4 092 \$
Provisions supplémentaires	35	1 708
Créances irrécouvrables sorties.....	(2 953)	(1 191)
Recouvrements.....	(31)	(73)
Incidence des fluctuations des taux de change	221	142
Solde de clôture.....	<u>1 950 \$</u>	<u>4 678 \$</u>

7 Stocks

	31 décembre	
	2015	2014
Pétrole brut.....	46 876 \$	68 883 \$
Diluant	1 244	2 889
Bitume.....	10 928	15 922
Liquides de gaz naturel	22 238	41 230
Fluides des chantiers de forage et distillat	8 856	11 727
Pièces de rechange et autres	17 451	14 286
	<u>107 593 \$</u>	<u>154 937 \$</u>

Le coût des marchandises vendues compris dans le coût des ventes s'est chiffré respectivement à 4 351,6 M\$ et à 7 149,1 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

8 Investissement net dans les contrats de location-financement

Le tableau suivant présente sommairement l'investissement net de la société dans des arrangements. La société a conclu des contrats à durée définie pour accorder aux clients l'usage réservé de certaines citernes qui lui appartiennent. Ces arrangements sont constatés dans les contrats de location-financement :

	31 décembre	
	2015	2014
Total des loyers minimums à recevoir	329 806 \$	353 392 \$
Valeur résiduelle	35 858	35 858
Produit financier non acquis.....	(271 230)	(293 955)
	94 434	95 295
Moins : partie courante	1 045	908
Investissement net dans les contrats de location-financement :		
partie non courante	93 389 \$	94 387 \$

Les loyers minimums à recevoir devraient s'établir comme suit :

2016	23 548 \$
2017	23 548
2018	23 548
2019	23 548
2020	23 548
2021 et par la suite	212 066

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

9 Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Pipelines et raccords	Citernes	Matériel roulant	Immo- bilisations corporelles et puits de refou- lement	Travaux en cours	Total
Coût :							
Au 1 ^{er} janvier 2015	159 631 \$	137 434 \$	430 153 \$	454 493 \$	668 425 \$	200 400 \$	2 050 536 \$
Acquisitions.....	7 964	4 222	57 372	2 144	26 671	278 106	376 479
Cessions.....	(1 506)	-	(177)	(13 676)	(2 197)	-	(17 556)
Acquisitions par regroupements d'entreprises (note 5).....	5 741	-	-	6 773	18 187	-	30 701
Reclassements	29 772	23 818	47 532	-	99 659	(200 781)	-
Variation de la provision au titre du démantèlement (note 16)	-	2 705	5 740	-	9 180	-	17 625
Incidence des fluctuations des taux de change.....	5 917	-	2 130	42 212	23 186	12 857	86 302
Au 31 décembre 2015.....	207 519 \$	168 179 \$	542 750 \$	491 946 \$	843 111 \$	290 582 \$	2 544 087 \$
Cumul de l'amortissement et perte de valeur :							
Au 1 ^{er} janvier 2015	25 599 \$	52 652 \$	78 211 \$	184 624 \$	214 881 \$	- \$	555 967 \$
Amortissement	5 773	9 996	23 187	60 952	82 066	-	181 974
Perte de valeur	385	-	-	1 034	12 045	-	13 464
Cessions.....	(324)	-	(247)	(11 531)	(1 450)	-	(13 552)
Incidence des fluctuations des taux de change.....	508	-	5	16 506	18 098	-	35 117
Au 31 décembre 2015.....	31 941 \$	62 648 \$	101 156 \$	251 585 \$	325 640 \$	- \$	772 970 \$
Valeur comptable :							
Au 1 ^{er} janvier 2015	134 032 \$	84 782 \$	351 942 \$	269 869 \$	453 544 \$	200 400 \$	1 494 569 \$
Au 31 décembre 2015.....	175 578	105 531	441 594	240 361	517 470	290 582	1 771 117

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

	Terrains et bâtiments	Pipelines et raccords	Citernes	Matériel roulant	Immo- bilisations corporelles et puits de refou- lement	Travaux en cours	Total
Coût :							
Au 1 ^{er} janvier 2014	113 292 \$	128 360 \$	266 947 \$	400 671 \$	524 655 \$	86 464 \$	1 520 389 \$
Acquisitions.....	25 535	3 971	9 155	38 438	50 454	263 717	391 270
Cessions.....	(22)	-	(798)	(11 670)	(2 050)	-	(14 540)
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises (note 5)	13 150	-	53 879	8 016	5 009	-	80 054
Transfert à l'investissement net dans les contrats de location- financement	-	-	(2 026)	-	-	-	(2 026)
Reclassements	6 510	517	85 557	2 967	54 629	(150 180)	-
Variation de la provision au titre du démantèlement (note 16)	-	4 586	16 225	-	23 828	-	44 639
Incidence des fluctuations des taux de change.....	1 166	-	1 214	16 071	11 900	399	30 750
Au 31 décembre 2014.....	159 631 \$	137 434 \$	430 153 \$	454 493 \$	668 425 \$	200 400 \$	2 050 536 \$
Cumul de l'amortissement et perte de valeur :							
Au 1 ^{er} janvier 2014	20 706 \$	43 579 \$	58 377 \$	132 214 \$	145 657 \$	- \$	400 533 \$
Amortissement	4 832	9 073	19 494	54 781	66 754	-	154 934
Cessions.....	(22)	-	(244)	(8 605)	(1 252)	-	(10 123)
Incidence des fluctuations des taux de change.....	83	-	584	6 234	3 722	-	10 623
Au 31 décembre 2014.....	25 599 \$	52 652 \$	78 211 \$	184 624 \$	214 881 \$	- \$	555 967 \$
Valeur comptable :							
Au 1 ^{er} janvier 2014	92 586 \$	84 781 \$	208 570 \$	268 457 \$	378 998 \$	86 464 \$	1 119 856 \$
Au 31 décembre 2014.....	134 032	84 782	351 942	269 869	453 544	200 400	1 494 569

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent respectivement des intérêts capitalisés de 12,2 M\$ et 7,2 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En raison du repli généralisé du marché qui s'est poursuivi en 2015, la société a comptabilisé une perte de valeur de 13,5 M\$ à titre d'amortissement supplémentaire. Du montant de la perte de valeur comptabilisé, 12,8 M\$ avaient trait à des actifs du secteur des services environnementaux et 0,7 M\$, à des actifs du secteur du transport par camions.

10 Charges payées d'avance et autres actifs non courants

	31 décembre	
	2015	2014
Actifs liés à la gestion des risques (note 28)	- \$	34 855 \$
Charges payées d'avance non courantes	1 189	1 381
Actifs du régime de retraite à prestations définies	1 084	989
Autres actifs	2 291	2 553
	4 564 \$	39 778 \$

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

11 Impôt sur le résultat

Les principales composantes de l'impôt sur le résultat sont les suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Charge d'impôt exigible		
Impôt exigible sur le résultat de l'exercice	39 904 \$	48 274 \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	8 195	275
Total de la charge d'impôt exigible	48 099	48 549
Produit d'impôt différé.....	(48 892)	(12 886)
Naissance et renversement des différences temporaires	(5 895)	(75)
Total de la charge d'impôt différé	(54 787)	(12 961)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(6 688) \$	35 588 \$

La charge (le produit) d'impôt sur le résultat diffère des montants qui seraient obtenus en appliquant le taux d'impôt prévu par la loi au Canada au résultat avant impôt. Ces différences découlent des éléments suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Résultat avant impôt sur le résultat	(287 344) \$	127 529 \$
Taux d'impôt prévu par la loi.....	26,13 %	25,3 %
Charge d'impôt sur le résultat calculée	(75 083)	32 265
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat attribuable aux éléments suivants :		
Perte de change sur la dette à long terme, montant net.....	14 622	4 646
Autre perte de change	15 227	4 704
Charges non déductibles	1 015	484
Rémunération fondée sur des actions	5 325	3 533
Dividendes non imposables	(13 863)	(12 014)
Différence des taux d'impôt étrangers.....	(8 237)	2 173
Perte de valeur du goodwill	45 978	-
Effet des modifications au taux d'impôt des sociétés	6 825	-
Autres, y compris les révisions de l'impôt estimatif antérieur et les réductions de taux	1 503	(203)
	(6 688) \$	35 588 \$
Taux d'impôt effectif	2,3 %	27,9 %
Impôt exigible	48 099	48 549
Impôt différé	(54 787)	(12 961)
	(6 688) \$	35 588 \$

L'augmentation du taux prévu par la loi s'explique par des taux d'impôt sur le revenu provinciaux plus élevés au Canada pour l'exercice considéré.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Les actifs d'impôt différé et les passifs d'impôt différé sont analysés ci-après :

	31 décembre	
	2015	2014
Actifs d'impôt différé :		
Actifs d'impôt différé devant être réglés dans plus de 12 mois.....	896 \$	1 532 \$
Actifs d'impôt différé devant être réglés dans les 12 mois.....	700	2 000
	1 596	3 532
Passifs d'impôt différé :		
Passifs d'impôt différé devant être réglés dans plus de 12 mois.....	124 284	172 851
Passifs d'impôt différé devant être réglés dans les 12 mois	21 400	18 500
	145 684	191 351
Passifs d'impôt différé, montant net.....	144 088 \$	187 819 \$

La variation brute du compte d'impôt différé est présentée ci-après :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Solde d'ouverture.....	187 819 \$	185 918 \$
Incidence des fluctuations des taux de change	9 600	4 609
Comptabilisé dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 5)	1 391	10 429
Produit constaté à l'état du résultat net	(54 787)	(12 961)
Charge (crédit) d'impôt lié aux composantes des autres éléments du résultat global	65	(176)
Solde de clôture.....	144 088 \$	187 819 \$

Le tableau qui suit présente la variation des composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à une même administration fiscale.

	Report en avant de pertes autres qu'en capital	Obligations liées à la mise hors service d'immo- bilisations	Obligations liées aux prestations de retraite	Autres	Total
Actifs d'impôt différé					
Au 1 ^{er} janvier 2014.....	21 493 \$	12 511 \$	1 480 \$	21 042 \$	56 526 \$
Crédité à (débité de) l'état du résultat net	(5 062)	1 006	(213)	(9 350)	(13 619)
Crédité aux autres éléments du résultat global.....	-	-	176	-	176
Incidence des fluctuations des taux de change	1 686	380	-	1 531	3 597
Au 31 décembre 2014	18 117 \$	13 897 \$	1 443 \$	13 223 \$	46 680 \$
Crédité à (débité de) l'état du résultat net.	10 449	3 093	34	5 785	19 361
Débité des autres éléments du résultat global.....	-	-	(65)	-	(65)
Incidence des fluctuations des taux de change	1 577	420	-	(4 689)	(2 692)
Au 31 décembre 2015	30 143 \$	17 410 \$	1 412 \$	14 319 \$	63 284 \$

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Passifs d'impôt différé	Choix de la date de présentation du résultat du partenariat	Immo- bilisations corporelles	Écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2014	47 468 \$	156 049 \$	38 927 \$	- \$	242 444 \$
Crédité à (débité de) l'état du résultat net	(14 606)	(1 412)	(11 285)	723	(26 580)
Regroupements d'entreprises.....	-	10 429	-	-	10 429
Incidence des fluctuations des taux de change.....	-	5 934	1 272	1 000	8 206
Au 31 décembre 2014.....	32 862 \$	171 000 \$	28 914 \$	1 723 \$	234 499 \$
Crédité à (débité de) l'état du résultat net	(20 729)	274	(13 958)	(1 013)	(35 426)
Regroupements d'entreprises.....	-	1 391	-	-	1 391
Incidence des fluctuations des taux de change.....	-	6 064	844	-	6 908
Au 31 décembre 2015.....	12 133 \$	178 729 \$	15 800 \$	710 \$	207 372 \$

Report prospectif de pertes fiscales

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la société a comptabilisé des pertes respectives de 79,8 M\$ et de 48,8 M\$ qui peuvent être portées en diminution du résultat aux fins de l'impôt. Au 31 décembre 2015, la société pouvait déduire des pertes de 1,6 M\$ et de 78,2 M\$, respectivement, au Canada et aux États-Unis, pertes qui expirent comme suit :

31 décembre 2031	39 895 \$
31 décembre 2032	14 719
31 décembre 2033	-
31 décembre 2034	1 332
31 décembre 2035	23 874
	<u>79 820 \$</u>

Aucun passif d'impôt sur le résultat n'a été comptabilisé relativement à des différences temporaires associées à des participations dans des filiales. Ces différences liées aux filiales canadiennes, dont le montant n'a pas été déterminé, ne devraient donner lieu à aucun paiement d'impôt sur le résultat. Il n'y a aucune différence temporaire imposable associée aux placements dans des filiales autres que canadiennes.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

12 Immobilisations incorporelles

	Marques	Relations avec la clientèle	Contrats à long terme	Clauses de non- concurrence	Techno- logies	Logiciels	Licences et permis	Total
Coût :								
Au 1 ^{er} janvier 2015	51 330 \$	258 716 \$	37 380 \$	26 554 \$	2 667 \$	47 539 \$	3 716 \$	427 902 \$
Acquisitions.....	-	-	-	-	-	16 087	-	16 087
Acquisitions par regroupements d'entreprises (note 5).....	-	1 419	-	3 468	-	-	-	4 887
Incidence des fluctuations des taux de change.....	1 910	28 745	6 326	1 579	206	791	718	40 275
Au 31 décembre 2015.....	53 240 \$	288 880 \$	43 706 \$	31 601 \$	2 873 \$	64 417 \$	4 434 \$	489 151 \$
Cumul des amortissements :								
Au 1 ^{er} janvier 2015	39 451 \$	136 796 \$	19 702 \$	20 923 \$	2 371 \$	14 452 \$	2 670 \$	236 365 \$
Dotation aux amortissements	6 722	65 053	3 630	2 917	326	7 755	1 151	87 554
Incidence des fluctuations des taux de change.....	1 903	12 220	3 178	1 385	176	327	610	19 799
Au 31 décembre 2015.....	48 076 \$	214 069 \$	26 510 \$	25 225 \$	2 873 \$	22 534 \$	4 431 \$	343 718 \$
Valeur comptable :								
Au 1 ^{er} janvier 2015	11 879 \$	121 920 \$	17 678 \$	5 631 \$	296 \$	33 087 \$	1 046 \$	191 537 \$
Au 31 décembre 2015.....	5 164	74 811	17 196	6 376	-	41 883	3	145 433

	Marques	Relations avec la clientèle	Contrats à long terme avec les clients	Clauses de non- concurrence	Techno- logies	Logiciels	Licences et permis	Total
Coût :								
Au 1 ^{er} janvier 2014	50 465 \$	235 096 \$	34 653 \$	23 368 \$	2 579 \$	27 911 \$	3 448 \$	377 520 \$
Acquisitions.....	-	754	-	-	-	19 498	-	20 252
Acquisitions par regroupements d'entreprises (note 5).....	-	10 602	-	2 592	-	-	-	13 194
Incidence des fluctuations des taux de change.....	865	12 264	2 727	594	88	130	268	16 936
Au 31 décembre 2014.....	51 330 \$	258 716 \$	37 380 \$	26 554 \$	2 667 \$	47 539 \$	3 716 \$	427 902 \$
Cumul des amortissements :								
Au 1 ^{er} janvier 2014	28 142 \$	101 478 \$	14 801 \$	17 468 \$	1 980 \$	9 944 \$	1 312 \$	175 125 \$
Dotation aux amortissements...	10 617	31 637	3 772	2 894	340	4 547	1 184	54 991
Incidence des fluctuations des taux de change.....	692	3 681	1 129	561	51	(39)	174	6 249
Au 31 décembre 2014.....	39 451 \$	136 796 \$	19 702 \$	20 923 \$	2 371 \$	14 452 \$	2 670 \$	236 365 \$
Valeur comptable :								
Au 1 ^{er} janvier 2014	22 323 \$	133 618 \$	19 852 \$	5 900 \$	599 \$	17 967 \$	2 136 \$	202 395 \$
Au 31 décembre 2014.....	11 879	121 920	17 678	5 631	296	33 087	1 046	191 537

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a passé en revue la durée d'utilité de certaines immobilisations incorporelles du secteur des services environnementaux. La variation nette pour l'exercice écoulé a été une augmentation de 30,5 M\$ de la charge d'amortissement. Si l'on suppose que les actifs seront détenus jusqu'à la fin de leur durée d'utilité estimative, la dotation aux amortissements liée à ces actifs sera réduite de 13,7 M\$ en 2016.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

13 Goodwill

La variation de la valeur comptable du goodwill s'établit comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Solde aux 1 ^{er} janvier.....	783 721 \$	726 148 \$
Acquisitions par regroupements d'entreprises (note 5).....	7 759	33 989
Perte de valeur.....	(175 959)	-
Incidence des fluctuations des taux de change.....	55 386	23 584
Solde aux 31 décembre	670 907 \$	783 721 \$

La perte de valeur du goodwill fait l'objet de la surveillance de la direction au niveau des secteurs opérationnels. Voici un résumé de la répartition du goodwill entre les divers secteurs opérationnels :

	31 décembre	
	2015	2014
Terminaux et pipelines.....	200 464 \$	200 120 \$
Services environnementaux	111 860	234 731
Transport par camions.....	57 908	54 474
Commercialisation et distribution de propane et de LGN.....	139 456	133 177
Traitement et fluides de forage	117 664	117 664
Commercialisation	43 555	43 555
	670 907 \$	783 721 \$

Le goodwill comptabilisé à l'état de la situation financière représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs et des passifs éventuels repris. Du solde aux 31 décembre 2015 et 2014, une tranche de 432,7 M\$, déduction faite de la perte de valeur, se rapporte au goodwill comptabilisé à l'acquisition de la société le 12 décembre 2008. Du solde résiduel, une tranche de 145,8 M\$ représente un goodwill additionnel comptabilisé relativement aux acquisitions conclues et une autre de 92,4 M\$ se rapporte à l'incidence des fluctuations des taux de change constatée par la société depuis le 12 décembre 2008.

La valeur recouvrable du goodwill est établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ce calcul consiste à comparer la juste valeur de chaque secteur opérationnel à sa valeur comptable, y compris le goodwill. Pour calculer une juste valeur, la direction utilise une démarche fondée sur un ratio du résultat. Pour calculer le résultat, la société utilise les budgets approuvés par le conseil pour établir le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») par secteur opérationnel. Pour déterminer la juste valeur, un ratio prospectif implicite a été appliqué au BAIIA prévu de chaque secteur opérationnel, déduction faite des charges du siège social. Le calcul du ratio implicite s'est appuyé sur les ratios de sociétés ouvertes comparables par secteur opérationnel. Pour calculer la juste valeur de chaque secteur opérationnel, la société a utilisé des ratios prospectifs implicites moyens s'échelonnant entre 8,1 et 11,1. Étant donné qu'elle est basée sur des données observables, la juste valeur de chaque secteur opérationnel a été classée au niveau 2 de la hiérarchie.

Le 30 novembre 2015, la société a soumis le goodwill à son test de dépréciation annuel. Pour tous les secteurs opérationnels, sauf le secteur des services environnementaux, la juste valeur diminuée des coûts de sortie a été supérieure à la valeur comptable des secteurs opérationnels, y compris le goodwill. La société a déterminé que le goodwill du secteur des services environnementaux avait subi une perte de valeur de 176,0 M\$. Cette perte de valeur est attribuable à l'incidence soutenue de la baisse des prix du pétrole brut, ce qui a donné lieu à une baisse de la demande de la clientèle pour le secteur des services environnementaux. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable comprennent notamment le recours au BAIIA prévu pour le secteur opérationnel et approuvé par le conseil et l'application d'un ratio prospectif implicite de 8,3. Ces hypothèses représentent l'évaluation par la direction des tendances futures dans l'industrie des services environnementaux et elles reposent sur des données historiques provenant de sources externes et internes.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

14 Prêts et emprunts

Facilité de crédit renouvelable

La société a obtenu une facilité de crédit renouvelable non garantie d'au plus 500,0 M\$ (la « facilité de crédit renouvelable ») échéant le 15 août 2020, dont le produit sera utilisé pour le financement du fonds de roulement et à des fins générales de la société. De plus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a obtenu trois facilités d'émission de lettres de crédit à vue bilatérales totalisant 150,0 M\$.

La facilité de crédit renouvelable est assortie de facilités secondaires de lettres de crédit, de crédit-relais et d'emprunts libellées en dollars canadiens et américains. Les emprunts aux termes de la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à un taux égal au taux préférentiel canadien ou au taux de base américain ou au TIOL ou au taux des acceptations bancaires canadiennes, selon le cas, majoré d'une marge applicable. La marge s'appliquant aux emprunts aux termes de la facilité de crédit renouvelable est à taux croissant ou décroissant en fonction du ratio emprunts/capitaux propres total de la société. En outre, la société doit payer une commission d'attente sur la partie inutilisée de la facilité de crédit renouvelable et des frais de lettre de crédit habituels égaux aux marges applicables fondées sur le ratio emprunts/capitaux propres total de la société.

La facilité de crédit renouvelable contient des clauses, notamment des clauses financières qui exigent que la société maintienne les ratios suivants : ratio emprunts de premier rang/capitaux propres maximal de 4,0 pour 1,0 jusqu'au 30 juin 2017 et de 3,5 pour 1,0 par la suite, ratio emprunts/capitaux propres total maximal de 4,0 pour 1,0 et ratio de couverture des intérêts minimal de 2,5 pour 1,0. Au 31 décembre 2015, la société respectait toutes les clauses de sa facilité de crédit renouvelable.

La société avait prélevé 35,0 M\$ sur sa facilité de crédit renouvelable au 31 décembre 2015. La société a émis des lettres de crédit totalisant 32,6 M\$ et 57,5 M\$ aux 31 décembre 2015 et 2014, respectivement.

Dette à long terme

	31 décembre	
	2015	2014
550,0 M\$ US de billets à 6,75 % échéant le 15 juillet 2021	761 200 \$	638 055 \$
250,0 M\$ de billets à 7,00 % échéant le 15 juillet 2020	250 000	250 000
300,0 M\$ de billets à 5,375 % échéant le 15 juillet 2022	300 000	300 000
Fraction non amortie de l'escompte d'émission et des frais d'émission d'instruments de créance	(19 777)	(22 687)
Dette à long terme : partie non courante	1 291 423 \$	1 165 368 \$

Le 28 juin 2013, la société a émis pour 500,0 M\$ US de billets non garantis de premier rang à 6,75 % échéant le 15 juillet 2021 à un prix d'émission de 98,476 % et pour 250,0 M\$ de billets non garantis de premier rang à 7,00 % échéant le 15 juillet 2020 à un prix d'émission de 98,633 %. Le 12 juin 2014, la société a émis pour 50,0 M\$ US de billets non garantis de premier rang à 6,75 % échéant le 15 juillet 2021 à un prix d'émission de 108 % aux termes de son acte de fiducie existant et pour 300,0 M\$ de billets non garantis de premier rang à 5,375 % échéant le 15 juillet 2022 à un prix d'émission au pair (collectivement, les « billets »). Les intérêts sont payables semestriellement le 15 janvier et le 15 juillet de chaque exercice au cours desquels les billets sont en circulation.

Les conventions des billets contiennent certaines options de rachat aux termes desquelles la société peut racheter la totalité ou une partie des billets à des prix précisés dans la convention d'emprunt correspondante à l'aide du produit d'un placement de titres de capitaux propres ou aux dates précisés. De plus, les porteurs des billets ont le droit d'exiger que la société rachète les billets aux prix de rachat précisés dans la convention d'emprunt correspondante dans le cas d'un changement de contrôle ou si le produit de la vente de certains actifs n'est pas réinvesti conformément aux délais et de la manière précisés dans la convention correspondante.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

La dette à long terme de la société est assortie de clauses non financières et des clauses habituelles s'appliquant en cas de défaut. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la société se conformait à la totalité des clauses dont la dette à long terme est assortie. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la juste valeur de la dette à long terme fondée sur les cours de clôture sur le marché secondaire (niveau 2) se chiffrait 1 235,6 M\$ et 1 193,6 M\$, respectivement.

Perte de change sur la dette à long terme

En raison des fluctuations des taux de change, la société a comptabilisé la perte de change nette sur la dette à long terme suivante :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Perte de change à la variation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars US	123 145 \$	52 000 \$
Profit sur les instruments financiers liés à la dette à long terme (note 28).....	(9 995)	(16 569)
Perte de change sur la dette à long terme	113 150 \$	35 431 \$

15 Dettes fournisseurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les éléments suivants :

	31 décembre	
	2015	2014
Dettes fournisseurs.....	322 347 \$	445 670 \$
Charges de personnel à payer.....	18 409	43 988
Impôts indirects à payer	3 164	3 157
Passifs liés à la gestion des risques (note 28).....	5 479	18 135
Dettes envers des courtiers.....	-	183
Obligations au titre du régime à prestations définies	465	493
Intérêts à payer	39 251	36 892
Somme due à Hunting plc (note 19).....	8 585	8 999
Autres.....	21 032	23 946
	418 732 \$	581 463 \$

16 Provisions

La valeur comptable globale de l'obligation liée au démantèlement et à la remise en état des lieux au moment de la mise hors service d'immobilisations et aux coûts environnementaux s'établit comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Solde d'ouverture.....	136 347 \$	91 424 \$
Règlements.....	(4 247)	(4 462)
Montant repris au moment d'un regroupement d'entreprises (note 5).....	-	824
Acquisitions	6 774	4 152
Variation des flux de trésorerie futurs estimés	2 240	14 584
Changement du taux d'actualisation	8 611	25 903
Désactualisation	3 251	2 898
Incidence des fluctuations des taux de change.....	2 367	1 024
Solde de clôture.....	155 343 \$	136 347 \$

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Pour l'heure, la société estime que le total des flux de trésorerie futurs estimatifs non actualisés, y compris un facteur d'inflation de 2,0 %, requis pour le règlement de l'obligation future liée à la mise hors service d'immobilisations et à la remise en état des lieux, s'établit respectivement à environ 277,9 M\$ et 265,7 M\$ aux 31 décembre 2015 et 2014. Pour le calcul de la provision actuelle à cet égard, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à un taux d'intérêt sans risque moyen respectif de 2,1 % et de 2,3 % aux 31 décembre 2015 et 2014. La provision devrait être réglée d'ici les 40 prochaines années. Une augmentation de un pour cent du taux sans risque diminuerait la provision de 34,6 M\$, un ajustement correspondant étant apporté aux immobilisations corporelles. Une diminution de un pour cent du taux sans risque augmenterait la provision de 34,6 M\$, un ajustement correspondant étant apporté aux immobilisations corporelles.

17 Autres passifs non courants

	31 décembre	
	2015	2014
Obligations au titre du régime à prestations définies	1 530 \$	2 142 \$
Passifs liés à la gestion des risques (note 28).....	3 824	8 269
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	4 072	3 797
Autres	4 549	602
	<u>13 975 \$</u>	<u>14 810 \$</u>

18 Capital social

Autorisé

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées.

Les actionnaires ordinaires ont droit à une voix par action ordinaire lors des assemblées des actionnaires de la société. Ils ont aussi le droit de toucher des dividendes dans la mesure où le conseil en déclare et de recevoir au prorata les actifs restants de la société à sa dissolution ou à sa liquidation, sous réserve des droits rattachés aux actions ayant priorité de rang sur les actions ordinaires.

Les actions privilégiées peuvent être émises en séries et comportent les droits, restrictions, conditions et limites que le conseil peut établir, s'il y a lieu. Les actions privilégiées auront priorité de rang sur les actions ordinaires en ce qui a trait au paiement des dividendes ainsi qu'à la distribution des actifs ou au remboursement de capital de la société à la suite de sa dissolution ou de sa liquidation. Aucune action privilégiée n'était émise et en circulation aux 31 décembre 2015 et 2014.

Actions ordinaires – Émises et en circulation

Le tableau suivant indique les actions ordinaires émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

	Actions ordinaires	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 1 ^{er} janvier 2014.....	122 200 192	1 585 145 \$
Émission d'actions ordinaires liée à l'exercice d'options sur actions	580 145	5 942
Émission d'actions ordinaires liée aux autres attributions en actions	436 783	-
Émission d'actions ordinaires dans le cadre des programmes de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions	1 271 425	36 648
Reclassement du surplus d'apport à l'émission d'attributions en actions	-	6 266
Solde au 31 décembre 2014	<u>124 488 545</u>	<u>1 634 001 \$</u>
Émission d'actions ordinaires liée à l'exercice d'options sur actions	12 162	105
Émission d'actions ordinaires liée aux autres attributions en actions	412 054	-
Émission d'actions ordinaires dans le cadre des programmes de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions	1 222 805	28 956
Reclassement du surplus d'apport à l'émission d'attributions en actions	-	9 261
Solde au 31 décembre 2015	<u>126 135 566</u>	<u>1 672 323 \$</u>

Un dividende de 0,32 \$ par action, déclaré le 3 novembre 2015, a été versé le 15 janvier 2016.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

19 Engagements et éventualités

Engagements

Les obligations en vertu de contrats de location simple se rapportent principalement aux contrats de location de bureaux, de wagons, de véhicules, d'infrastructures et d'équipement divers et aux accords de services de terminaux. Les paiements minimums exigibles selon ces engagements, déduction faite des revenus de sous-location, s'établissent comme suit :

2016	78 790 \$
2017	68 165
2018	59 720
2019	46 435
2020	21 481
2021 et par la suite	12 851
	<u>287 442 \$</u>

Les charges liées aux contrats de location simple, déduction faite des produits tirés de la sous-location, se sont respectivement élevées à 65,8 M\$ et à 39,6 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

Dans le cadre des dépenses d'investissement, au 31 décembre 2015, la société devait toujours engager un solde estimé à 264,7 M\$ relativement à des projets approuvés à cette date.

Éventualités

La société fait actuellement l'objet de contrôles concernant l'impôt sur le résultat et la taxe d'accise. Il n'est pas possible de prévoir avec certitude l'issue définitive de ces contrôles, mais la direction croit qu'elle n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et le résultat d'exploitation consolidés de la société.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la société a comptabilisé 8,6 M\$ au titre d'impôt à recouvrer ainsi que de dettes fournisseurs et charges à payer du fait qu'elle a payé des cotisations fiscales relatives à certains de ces contrôles, lesquelles ont été financées par Hunting plc qui détenait la société avant le 12 décembre 2008. La société a supposé que le solde des montants payés dans le cadre de ces contrôles lui sera remboursé. Malgré l'incertitude entourant la date du remboursement, celui-ci devrait être versé d'ici un an.

La société est assujettie à différentes exigences aux termes de la loi et de la réglementation régissant la protection de l'environnement. Ces exigences, en plus des ententes contractuelles et des décisions de la direction, entraînent la constatation de provisions au titre du démantèlement. L'estimation des coûts de démantèlement peut varier de façon sensible en fonction de facteurs comme l'expérience opérationnelle et les modifications apportées aux lois et règlements.

La société fait l'objet de différentes poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis que les pertes qui pourraient en découler n'auraient pas d'incidence importante sur la situation financière ou le résultat d'exploitation consolidés de la société.

20 Produits des activités ordinaires

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Produits	4 734 340 \$	7 507 013 \$
Services	857 642	1 066 516
	<u>5 591 982 \$</u>	<u>8 573 529 \$</u>

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

21 Dotation aux amortissements et perte de valeur

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Amortissement des immobilisations corporelles.....	195 438 \$	154 934 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles.....	87 554	54 991
	<u>282 992 \$</u>	<u>209 925 \$</u>

La dotation aux amortissements et les pertes de valeur des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles ont été passées en charges comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Coût des ventes	276 008 \$	205 043 \$
Frais généraux et frais d'administration.....	6 984	4 882
	<u>282 992 \$</u>	<u>209 925 \$</u>

22 Salaires et avantages du personnel

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Salaires	295 149 \$	292 188 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	8 254	6 394
Rémunération fondée sur des actions.....	20 379	13 977
Indemnités de fin de contrat de travail	2 904	1 365
	<u>326 686 \$</u>	<u>313 924 \$</u>

Les salaires et avantages du personnel ont été passés en charges de la façon suivante :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Coût des ventes	287 835 \$	280 730 \$
Frais généraux et frais d'administration.....	38 851	33 194
	<u>326 686 \$</u>	<u>313 924 \$</u>

23 Autres produits d'exploitation

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Profit à la vente d'immobilisations corporelles.....	2 515 \$	2 717 \$
Autres produits	4 770	-
Profit de change	14 741	9 128
	<u>22 026 \$</u>	<u>11 845 \$</u>

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

24 Résultat par action

Le tableau suivant indique le nombre d'actions servant au calcul du résultat par action :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	125 652 815	123 591 547
Effet dilutif des éléments suivants :		
Options sur actions et autres attributions	-	2 004 643
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	125 652 815	125 596 190

L'effet dilutif des 2,0 millions d'options sur actions et autres attributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 n'a pas été pris en compte dans le calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif sur le résultat net par action.

25 Transactions entre parties liées

Entreprises communes

Le 11 août 2011, la société a formé un partenariat en vue de construire et de détenir conjointement un pipeline et des installations d'émulsion, d'évacuation des eaux et de gestion des résidus pétroliers dans la région de Plato, en Saskatchewan. Le partenariat a entrepris ses activités en 2012. La participation de la société dans le partenariat s'établit à 50 %. Un membre du conseil de la société est aussi administrateur de l'autre partie qui détient la participation de 50 % dans le partenariat. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la quote-part des immobilisations corporelles revenant à la société s'élevait respectivement à 9,4 M\$ et à 10,2 M\$. L'incidence sur les états financiers consolidés de la société de sa part dans la situation financière et le résultat d'exploitation de l'autre partie au partenariat n'est pas significative.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, les cadres, les chefs d'unité fonctionnelle et d'autres premiers vice-présidents qui ne font pas partie des unités fonctionnelles. La rémunération accordée aux principaux dirigeants s'est établie comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Salaires et avantages du personnel à court terme	4 571 \$	7 597 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1 123	1 068
Rémunération fondée sur des actions	6 262	4 639
	11 956 \$	13 304 \$

26 Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à prestations définies

La société maintient un régime de retraite à prestations définies capitalisé selon les conseils d'actuaire indépendants. La société doit soumettre une évaluation actuarielle de ses régimes de retraite à prestations définies aux autorités provinciales tous les trois ans, la dernière évaluation actuarielle ayant été soumise au 31 décembre 2013. Selon les évaluations actuarielles effectuées aux 31 décembre 2015 et 2014, la situation des régimes à prestations définies était la suivante :

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Obligation au titre des prestations constituées

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture de l'exercice.....	16 342 \$	15 187 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice.....	216	212
Coût en intérêts.....	608	674
Prestations versées.....	(571)	(518)
Écarts actuariels.....	(167)	773
Autres	12	14
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice	16 440 \$	16 342 \$

Actifs des régimes

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	14 696 \$	12 939 \$
Intérêts sur les actifs des régimes	513	536
Cotisations réelles.....	809	1 211
Prestations versées réelles.....	(571)	(518)
Écarts actuariels.....	82	528
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	15 529 \$	14 696 \$

Passif au titre des prestations constituées

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Obligation au titre des prestations constituées	(16 440) \$	(16 342) \$
Juste valeur des actifs des régimes.....	15 529	14 696
Passif au titre des prestations constituées.....	(911) \$	(1 646) \$

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Les hypothèses moyennes pondérées adoptées pour le calcul de l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies sont les suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Taux d'actualisation.....	4,0 %	4,0 %
Taux d'augmentation de la rémunération.....	3,0 %	4,0 %

Le taux d'actualisation présumé a une incidence sur les montants déclarés relativement à l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies. Une variation d'un point de pourcentage du taux d'actualisation aurait l'effet suivant :

	Augmentation d'un point de pourcentage	Diminution d'un point de pourcentage
Augmentation (diminution) de l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.....	2 381 \$	2 381 \$

Régime de retraite à cotisations définies

La société gère des régimes à cotisations définies pour lesquels, dans certains cas, elle verse des cotisations correspondant aux cotisations versées par les participants, jusqu'à concurrence de plafonds annuels déterminés. Dans d'autres cas, les cotisations sont entièrement versées par la société. La charge totale comptabilisée pour les régimes à cotisations définies pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 s'est élevée respectivement à 7,1 M\$ et à 6,2 M\$.

27 Rémunération fondée sur des actions

La société a adopté un régime incitatif d'attributions de participations en actions qui prévoit l'attribution d'options sur actions, d'UASR, d'UAR et d'UAD à l'intention des hauts dirigeants, des administrateurs, des membres du personnel et des conseillers de la société. Les options sur actions confèrent à leur titulaire le droit d'exercer une option en vue de l'achat d'une action ordinaire à l'acquisition du droit sous-jacent à un prix déterminé à la date d'attribution. Les UASR confèrent à leur titulaire le droit de recevoir, à l'acquisition du droit sous-jacent, une action ordinaire ou un paiement en trésorerie ou son équivalent en actions ordinaires entièrement libérées, avec le consentement du conseil, d'un montant correspondant à la juste valeur marchande des actions ordinaires de la société à la date de versement du paiement en question. Les UASR attribuées en 2015 et en 2014 devaient être réglées par la remise d'actions ordinaires et, par conséquent, elles étaient considérées comme une attribution réglée en capitaux propres à des fins comptables. Les droits sous-jacents aux options sur actions et aux UASR attribuées s'acquièrent en tranches égales généralement sur une période de trois ans. Les UASR qui sont assorties de certaines conditions liées au rendement sont désignées comme des UAR. Les droits sous-jacents aux UAR s'acquièrent à la fin de la période de trois ans et leur attribution est tributaire de l'atteinte de certains critères de performance. Les UAD sont similaires aux UASR, à la différence qu'elles ne peuvent être rachetées par la société tant et aussi longtemps que leur titulaire occupe son emploi ou son poste ou remplit la fonction d'administrateur.

Au 31 décembre 2015, les actions disponibles en vertu du régime incitatif d'attributions de participations en actions s'élèvent à environ 7,5 millions.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

L'activité relative aux options sur actions attribuées se résume comme suit :

	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au 1 ^{er} janvier 2014.....	1 928 985	16,22 \$
Attribuées	1 159 259	28,72
Exercées.....	(580 145)	10,24
Déchues	(22 884)	25,94
Solde au 31 décembre 2014	2 485 215	23,33 \$
Attribuées	852 192	25,00
Exercées.....	(12 162)	8,64
Déchues	(8 077)	26,44
Solde au 31 décembre 2015	3 317 168	23,81 \$
Acquises et exerçables au 31 décembre 2015	1 557 276	20,53 \$
Acquises et exerçables au 31 décembre 2014	847 530	15,03 \$

Informations supplémentaires sur les options sur actions en cours au 31 décembre 2015 :

En cours			Pouvant être exercées		
Nombre en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice (en dollars)	Nombre en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice (en dollars)
524 970	3,0	8,64 \$	524 970	3,0	8,64 \$
38 608	6,2	17,06	26 247	6,0	17,06
33 681	3,4	20,67	30 053	3,4	20,67
57 981	4,4	22,37	57 981	4,4	22,37
21 930	4,5	24,44	16 082	4,5	24,44
1 456 424	5,3	25,61	468 017	4,3	25,61
1 100 727	5,2	28,24	385 543	5,3	28,24
82 847	5,6	34,44	48 383	5,6	34,44
3 317 168	4,9		1 557 276	4,1	

L'activité relative aux UASR, aux UAR et aux UAD se résume comme suit :

	Nombre d'actions		
	UASR	UAR	UAD
Solde au 1 ^{er} janvier 2014.....	727 611	223 160	95 021
Attribuées	270 308	438 590	52 955
Émises contre des actions ordinaires	(429 526)	(7 257)	-
Déchues	(22 012)	(24 542)	(1 190)
Émises en contrepartie de trésorerie	(1 628)	(992)	-
Solde au 31 décembre 2014	544 753	628 959	146 786
Attribuées	345 508	555 383	108 665
Émises contre des actions ordinaires	(241 299)	(106 254)	(64 501)
Déchues	(38 547)	(50 042)	-
Émises en contrepartie de trésorerie	(264)	(204)	-
Solde au 31 décembre 2015	610 151	1 027 842	190 950
Acquises, solde au 31 décembre 2015	106 240	-	167 406
Acquises, solde au 31 décembre 2014	110 652	-	146 786

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

La charge de rémunération fondée sur des actions, qui est comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration, s'est chiffrée respectivement à 20,4 M\$ et à 14,0 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

La juste valeur des options attribuées était évaluée, respectivement, à 2,42 \$ par option et à 2,46 \$ par option pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014. La juste valeur des options a été calculée à l'aide du modèle de Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Dividende attendu	5,2 %	4,3 %
Volatilité attendue	24,2 %	19,5 %
Taux d'intérêt sans risque	0,5 %	1,2 %
Durée attendue de l'option (en années).....	3,0	3,0

La juste valeur des UASR, des UAR et des UAD a été déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions sur cinq jours précédant la date d'attribution.

28 Instruments financiers

Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés se composent des éléments suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, créances clients et autres créances, investissement net dans les contrats de location-financement, dettes fournisseurs et charges à payer, montants empruntés aux termes des facilités de crédit, dividendes à verser et dette à long terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et autres créances, les dettes fournisseurs et charges à payer, les dividendes à verser et les montants empruntés aux termes des facilités de crédit sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Au 31 décembre 2015, la valeur comptable de la dette à long terme s'établissait à 1 311,1 M\$, déduction faite de l'escompte d'émission et des frais d'émission d'instruments de créance de 19,8 M\$ et la juste valeur de la dette à long terme fondée sur les cours de clôture sur le marché secondaire (niveau 2) se chiffrait à 1 235,6 M\$. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable de la dette à long terme s'établissait à 1 188,1 M\$, déduction faite de l'escompte d'émission et des frais d'émission d'instruments de créance de 22,7 M\$ et la juste valeur de la dette à long terme fondée sur les cours de clôture sur le marché secondaire (niveau 2) se chiffrait à 1 193,6 M\$.

Les actifs financiers et les passifs financiers ne sont compensés que si la société a actuellement le droit établi de compenser les montants et qu'elle a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le tableau suivant résume la compensation des créances clients et autres créances et des dettes fournisseurs et charges à payer de la société :

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Créances clients et autres créances	Dettes fournisseurs et charges à payer	Créances clients et autres créances	Dettes fournisseurs et charges à payer
Montants bruts	268 602 \$	228 022 \$	430 794 \$	417 337 \$
Compensation	(169 351)	(169 351)	(316 703)	(316 703)
Montant net inclus dans les états financiers consolidés	99 251 \$	58 671 \$	114 091 \$	100 634 \$

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Instruments financiers dérivés (évaluations de la juste valeur récurrentes)

Les contrats de gestion du risque en vigueur de la société se résumaient comme suit :

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Contrats à terme sur marchandises.....	1 105 \$	337 \$	4 850 \$	490 \$
Swaps sur marchandises.....	6 545	3 165	13 847	16 928
Options sur marchandises.....	765	13	-	-
Swaps sur actions.....	-	5 390	-	-
Contrats de change à terme	-	398	34 860	717
Options sur devises	-	-	-	8 269
Total	8 415 \$	9 303 \$	53 557 \$	26 404 \$
Moins la partie non courante :				
Swaps sur actions.....	-	3 824	-	-
Contrats de change à terme.....	-	-	34 855	-
Options sur devises.....	-	-	-	8 269
	-	3 824	34 855	8 269
Partie courante.....	8 415 \$	5 479 \$	18 702 \$	18 135 \$

La juste valeur des instruments financiers est respectivement classée comme un actif (charges payées d'avance ou autres actifs non courants) ou un passif non courant (autres passifs non courants) ou comme un actif ou un passif courant si la durée restante jusqu'à l'échéance est supérieure ou inférieure à 12 mois.

i) Instruments financiers liés aux marchandises

Contrats à terme, options et swaps

La société conclut des contrats à terme, des options et des swaps pour gérer le risque de prix lié à la vente, à l'achat et aux stocks de pétrole brut, de liquides de gaz naturel et de produits du pétrole.

ii) Instruments financiers liés aux devises

La société conclut des contrats à terme et des options pour acheter et vendre des dollars américains et des dollars canadiens et bloquer le taux de change sur le montant net de ses flux de trésorerie futurs estimés libellés en dollars américains et les emprunts à long terme libellés en dollars américains.

Au 31 décembre 2014, la société avait des contrats à terme visant l'achat de dollars américains d'un montant notionnel de 250,0 M\$ US à un taux moyen pondéré de 1,0242 \$ pour 1,00 \$ US expirant le 15 septembre 2017 et elle avait également vendu des options sur dollars américains à un prix d'exercice de 1,295 \$ pour 1,00 \$ US d'un montant notionnel de 250,0 M\$ US. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a reçu un montant en espèces de 53,3 M\$ au règlement de contrats à terme en dollars américains d'un montant notionnel de 250,0 M\$ US. De plus, la société a versé un montant en espèces de 16,7 M\$ en vue de régler les options sur les dollars américains d'un montant notionnel de 250,0 M\$ US. Au 31 décembre 2015, la société n'avait conclu aucun contrat à terme ni contrat d'options pour acheter et vendre des dollars américains en contrepartie de dollars canadiens en vue de fixer le taux de change sur ses emprunts à long terme libellés en dollars américains.

iii) Instruments financiers liés aux cours des actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a conclu des swaps sur actions pour lui permettre de gérer le cours de l'action et l'exposition à la dilution des actions qu'elle émet aux termes de ses programmes de rémunération fondée sur des actions. Au 31 décembre 2015, la société avait conclu des swaps sur actions portant sur un total de 550 000 actions ordinaires théoriques au prix initial de 23,65 \$ par action pour règlement sur une période de trois ans.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

La valeur des instruments financiers dérivés de la société est établie en fonction de données facilement disponibles sur le marché ou de données cotées par les contreparties aux contrats. Dans ce dernier cas, la vraisemblance des cotes est vérifiée par comparaison à des cotes similaires provenant d'une autre source, chaque fois où des états financiers sont présentés. La société a régulièrement appliqué ces techniques d'évaluation pour toutes les périodes présentées et elle croit avoir obtenu les renseignements les plus précis possible pour les différents genres d'instruments financiers qu'elle détient. Elle a classé les données sur ces contrats au niveau 1, définies comme des données observables, telles que des prix cotés dans des marchés actifs; au niveau 2, définies comme des données autres que des prix cotés dans des marchés actifs qui sont directement ou indirectement observables; ou au niveau 3, définies comme des données non observables qui ne sont pas fondées sur des données de marché et qui obligent ainsi l'entité à élaborer ses propres hypothèses.

La société a eu recours aux techniques suivantes pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 2 :

- La juste valeur des options et des swaps sur marchandises correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés en fonction de la différence entre le prix contractuel et les prévisions relatives aux prix des marchandises.
- La juste valeur des options et des contrats à terme sur devises est déterminée en fonction des taux de change à terme à la date d'évaluation, la valeur en résultant étant ramenée à sa valeur actualisée.

La juste valeur des contrats d'instruments financiers selon la hiérarchie de la juste valeur s'établissait comme suit au 31 décembre 2015 :

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actif lié aux contrats d'instruments financiers				
Contrats à terme sur marchandises	1 105 \$	1 105 \$	- \$	- \$
Swaps sur marchandises	6 545	-	6 545	-
Options sur marchandises	765	-	765	-
Total de l'actif	8 415 \$	1 105 \$	7 310 \$	- \$
Passif lié aux contrats d'instruments financiers				
Contrats à terme sur marchandises	337 \$	337 \$	- \$	- \$
Swaps sur marchandises	3 165	-	3 165	-
Options sur marchandises	13	-	13	-
Swaps sur actions	5 390	5 390	-	-
Contrats de change à terme	398	-	398	-
Total du passif	9 303 \$	5 727 \$	3 576 \$	- \$

La juste valeur des contrats d'instruments financiers dérivés s'établissait comme suit au 31 décembre 2014 :

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actif lié aux contrats d'instruments financiers				
Contrats à terme sur marchandises	4 850 \$	4 850 \$	- \$	- \$
Swaps sur marchandises	13 847	-	13 847	-
Contrats de change à terme	34 860	-	34 860	-
Options sur devises	-	-	-	-
Total de l'actif	53 557 \$	4 850 \$	48 707 \$	- \$
Passif lié aux contrats d'instruments financiers				
Contrats à terme sur marchandises	490 \$	490 \$	- \$	- \$
Swaps sur marchandises	16 928	-	16 928	-
Contrats de change à terme	717	-	717	-
Options sur devises	8 269	-	8 269	-
Total du passif	26 404 \$	490 \$	25 914 \$	- \$

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

L'incidence de la variation de la juste valeur des instruments financiers a été passée en charges à l'état consolidé du résultat net de la façon suivante :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Coût des ventes	(3 899) \$	(1 883) \$
Frais généraux et frais d'administration	5 390	-
Profit de change sur la dette à long terme (note 14)	(9 995)	(16 569)
	<u>(8 504) \$</u>	<u>(18 452) \$</u>

Gestion du risque financier

En raison de ses activités, la société est exposée à certains risques financiers, dont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux prix des marchandises, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie de gestion du risque de la société vise à réduire les incidences négatives éventuelles du risque sur les résultats financiers. Dans le cadre de cette stratégie, la société a recours à des instruments financiers primaires et dérivés pour couvrir son exposition au risque.

Il existe des objectifs et des principes clairement définis pour la gestion du risque financier, comportant des politiques, des paramètres et des procédés portant précisément sur le financement, les relations avec les banques, l'exposition au taux d'intérêt et la gestion de la trésorerie. Le trésorier de la société est responsable de la mise en œuvre des politiques et de la prestation de services centralisés à la société pour repérer, évaluer et surveiller les risques financiers.

a) Risque de change

Le risque de change découle des transactions et des flux de trésorerie futurs ainsi que des actifs et des passifs monétaires comptabilisés qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle de la société.

L'exposition aux fluctuations du change liées aux transactions et aux flux de trésorerie futurs est gérée au moyen de contrats de change à terme et d'options sur devises. Ces instruments financiers n'ont pas été désignés dans une relation de couverture. La société ne prend aucune position à des fins de spéculation.

Sensibilité aux taux de change

Si le dollar canadien s'était déprécié ou apprécié de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, notamment les taux d'intérêt, demeurant constantes, l'incidence sur le résultat net et les capitaux propres s'établirait comme suit :

	31 décembre	
	2015	2014
Contrats à terme et options sur dollars américains		
Variation positive de 5 %	1 180 \$	3 223 \$
Variation négative de 5 %	(1 180)	(3 223)
Contrats à terme sur dollars américains liés à la dette à long terme et options connexes		
Variation positive de 5 %	- \$	10 694 \$
Variation négative de 5 %	-	(10 694)

Le mouvement découle de la variation de la juste valeur des contrats à terme et des options sur dollars américains. La sensibilité liée à la dette à long terme de la société tient compte de la variation de la valeur comptable de la dette à long terme libellée en dollars américains de la société, des contrats à terme en dollars américains sur le capital et des options d'achat de dollars américains connexes.

L'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'actif net des établissements de la société situés aux États-Unis est exclue de cette analyse de sensibilité.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2015, la société était exposée aux variations des taux d'intérêt relativement aux 35,0 M\$ prélevés aux termes de sa facilité de crédit. Une hausse ou une baisse de 1 % des taux d'intérêt relativement aux montants prélevés au 31 décembre 2015 se traduirait par une baisse ou une hausse de 0,3 M\$ du résultat net, sur une base annualisée, si l'on suppose un solde constant pour l'exercice.

c) Risque lié aux prix des marchandises

La société est exposée aux variations du prix du pétrole brut, des LGN, des produits du pétrole et de l'électricité, qu'elle surveille de façon régulière. Elle utilise des contrats à terme sur les prix du pétrole brut et des LGN, des options et des swaps pour gérer son exposition aux variations des prix de ces marchandises. Ces instruments financiers ne sont pas désignés comme couvertures. Conformément aux politiques de gestion du risque de la société, tous les instruments financiers sont utilisés en lien avec un actif, un passif ou une transaction prévue sous-jacent et ne sont pas conclus à des fins de spéculation sur les prix des marchandises.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur le résultat net et les capitaux propres d'une variation de la juste valeur des positions sur instruments dérivés de la société qui résulterait d'une fluctuation du prix des marchandises, toutes les autres variables, notamment les taux de change, demeurant par ailleurs constantes. La société est d'avis qu'une volatilité de 15 % des prix du pétrole brut et des LGN constitue une hypothèse raisonnable.

	31 décembre	
	2015	2014
Prix du pétrole brut et des LGN		
Variation positive de 15 %	6 747 \$	5 634 \$
Variation négative de 15 %.....	(6 092)	(5 634)

d) Risque de crédit

Le risque de crédit de la société découle de ses créances clients impayées, y compris les créances à recevoir de clients qui peuvent avoir conclu des ententes contractuelles à durée fixe afin de bénéficier de l'usage réservé de certaines citernes de la société. Les créances clients de la société se rapportent en grande partie à des entités du secteur pétrolier et gazier. La société atténue sa concentration de risque de crédit en élargissant sa clientèle et en traitant avec des contreparties solvables, conformément aux pratiques d'approbation de crédit établies. Elle surveille activement la santé financière de ses clients et, dans certains cas, elle a resserré les conditions de crédit pour réduire au minimum le risque de défaillance sur les créances clients.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, environ 3 % et 6 % du montant net des créances clients, respectivement, étaient en souffrance, mais on estimait qu'elles n'avaient pas subi de perte de valeur. La société considère les créances clients comme en souffrance lorsqu'elles n'ont toujours pas été payées 30 jours après la date prévue. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux créances clients correspond à leur valeur comptable constatée dans les présents états financiers.

La société établit des directives en ce qui a trait aux limites et aux modalités de crédit offertes aux clients. Elle examine les états financiers des clients et leur notation, le cas échéant. Elle ne demande généralement pas de garantie à l'égard des créances clients et autres créances. La société constitue des provisions adéquates pour tenir compte des pertes prévues découlant du risque de crédit lié aux créances clients. Les provisions sont calculées en fonction d'une analyse individuelle de chaque client et de ses antécédents de crédit.

La société est exposée au risque de crédit lié à la défaillance éventuelle des contreparties aux instruments financiers. En règle générale, elle ne demande pas de garantie à ses contreparties, mais elle croit que les risques de manquement sont faibles. Les contreparties sont généralement de grandes institutions financières ou de courtiers de marchandises ayant une notation élevée attribuée par les agences de notation reconnues.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Les équivalents de trésorerie de la société sont placés dans des dépôts à terme auprès de banques et d'institutions financières internationales dont la cote de solvabilité est élevée.

e) Risque lié au cours des actions

La société est exposée aux variations du cours de ses actions en ce qui concerne les swaps sur actions. Si le cours de l'action de la société augmentait ou diminuait de 10 %, l'incidence sur le résultat net et l'action s'établirait comme suit :

	31 décembre	
	2015	2014
Swaps sur actions		
Variation positive de 10 %	558 \$	- \$
Variation négative de 10 %.....	(558)	-

f) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que la société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ce risque se rapporte à la capacité de la société de dégager ou d'obtenir une trésorerie ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir ces obligations financières à leur échéance. La société gère son risque de liquidité en préparant et en surveillant les budgets d'exploitation et d'immobilisations, en coordonnant et en autorisant les dépenses des projets et en approuvant les ententes contractuelles. Elle peut chercher à obtenir du financement supplémentaire grâce à ces mesures. Les budgets sont mis à jour en fonction des prévisions, au besoin, pour tenir compte de l'évolution de la situation. La société dispose de son encaisse et de sa facilité de crédit renouvelable pour combler ses besoins au cours des 12 prochains mois et elles devraient être disponibles pour combler ses besoins à long terme. La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable totalisant 500,0 M\$ et de trois facilités d'émission de lettres de crédit à vue bilatérales totalisant 150,0 M\$. Au 31 décembre 2015, la société avait prélevé 35,0 M\$ aux termes de la facilité de crédit renouvelable et ses lettres de crédit en circulation s'établissaient à 32,6 M\$.

Aux termes des billets et de la facilité de crédit renouvelable, la société doit se conformer à certaines clauses. Si elle ne respecte pas ces clauses, les prêteurs pourront déclarer un cas de défaut. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la société se conformait à ces clauses.

Suit l'analyse des échéances de certaines des obligations financières contractuelles de la société au 31 décembre 2015. Les dates d'échéance correspondent aux échéances contractuelles des obligations dont les montants équivalent aux flux de trésorerie non actualisés aux termes des contrats.

	À vue ou moins d'un an	Entre un an et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes fournisseurs et charges à payer, compte non tenu des instruments financiers dérivés et des intérêts courus	374 002 \$	- \$	- \$	374 002 \$
Dividendes à verser	40 363	-	-	40 363
Facilités de crédit	-	35 000	-	35 000
Dette à long terme	-	250 000	1 061 200	1 311 200
Intérêts sur la dette à long terme	85 006	340 024	237 785	662 815
Contrats à terme sur marchandises.....	337	-	-	337
Swaps sur marchandises.....	3 165	-	-	3 165
Options sur marchandises	13	-	-	13
Swaps sur actions.....	1 566	3 824	-	5 390
Contrats de change à terme	398	-	-	398
	<u>504 850 \$</u>	<u>628 848 \$</u>	<u>1 298 985 \$</u>	<u>2 432 683 \$</u>

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Gestion du capital

Les objectifs de la société dans la gestion de la structure de son capital consistent à maintenir une certaine souplesse financière de façon à conserver sa capacité à satisfaire à ses obligations financières et à financer sa croissance générée en interne et ses acquisitions éventuelles.

La société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements pour rendre compte de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Elle estime que la structure du capital comprend les capitaux propres, la dette à long terme, la facilité de crédit renouvelable et le fonds de roulement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, elle peut prélever des montants aux termes de sa facilité de crédit renouvelable, émettre des billets ou des titres de capitaux propres ou ajuster ses charges d'exploitation ou ses dépenses en immobilisations pour gérer le niveau de son endettement actuel ou prévu.

Les décisions en matière de financement sont prises par la direction et le conseil en fonction des prévisions concernant le calendrier et le niveau attendu des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation requises pour permettre à la société de remplir ses engagements et de mettre en œuvre ses programmes de mise en valeur. Les facteurs considérés au moment d'établir s'il convient d'émettre de nouveaux instruments de créance ou d'obtenir du financement par instruments de capitaux propres comprennent le montant du financement exigé, la disponibilité de ressources financières, les conditions de financement et l'équilibre entre la création de valeur pour les actionnaires et la gestion prudente du risque financier.

La dette nette correspond au total des emprunts (y compris les emprunts courants et non courants figurant à l'état consolidé de la situation financière), diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le total des capitaux propres s'entend de la dette nette majorée du capital social présentée à l'état consolidé de la situation financière.

	31 décembre	
	2015	2014
Total des emprunts compris dans les passifs financiers	1 291 423 \$	1 165 368 \$
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(82 775)	(131 911)
Dette nette	1 208 648	1 033 457
Total du capital social	1 672 323	1 634 001
Total des capitaux propres	2 880 971 \$	2 667 458 \$

Si la société est en position déficitaire, elle évaluera si les flux de trésorerie attendus et les montants disponibles aux termes de la facilité de crédit renouvelable et des facilités d'émission de lettres de crédit à vue bilatérales sont suffisants pour assurer le service de la dette et la poursuite des activités.

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

29 Information sectorielle

La société a réparti ses activités entre les secteurs suivants : i) Terminaux et pipelines, ii) Services environnementaux, iii) Transport par camions, iv) Commercialisation et distribution de propane et de LGN, v) Traitement et fluides des chantiers de forage et vi) Commercialisation.

Terminaux et pipelines Secteur comprenant des services tarifés de terminaux et de stockage et des services de pipelines à prix unitaire à l'égard du pétrole brut, du condensat et de produits raffinés. La société possède et exploite d'importants terminaux de stockage à Edmonton et à Hardisty, les principaux carrefours de transport et d'exportation du pétrole et des produits raffinés à partir du bassin sédimentaire de l'ouest du Canada, qui sont reliés au terminal d'Hardisty, ainsi que des stations d'injection aux États-Unis.

Services environnementaux Secteur assurant la prestation de services environnementaux et de services de production, notamment le traitement et le roulage des émulsions, le transport des eaux, les services d'évacuation et la gestion des résidus pétroliers ainsi que les services de soutien à la prospection et les services d'hébergement pour le secteur pétrolier et gazier.

Transport par camions Secteur regroupant la prestation de services de transport du pétrole brut, du condensat, du propane, du butane, du bitume, du soufre, du coke de pétrole, du gypse, de l'émulsion, des eaux usées et des fluides de forage ainsi que des services liés au système hydrovac pour des clients de l'ouest du Canada et des États-Unis.

Commercialisation et distribution de propane et de LGN Comprend des services de distribution de propane aux industries et en gros, notamment des activités de distribution de propane en gros et de commercialisation de LGN. Les activités à l'intention des industries sont centrées sur la vente de propane à des clients individuels et commerciaux et à des clients des secteurs pétrolier et gazier, et les activités de gros, sur les clients importants qui ne sont habituellement pas les utilisateurs finaux du produit.

Traitement et fluides des chantiers de forage Secteur englobant le traitement de pétrole brut et la commercialisation de toute une gamme de produits, dont le bitume routier, le fluidifiant pour toitures, les liquides de fracturation, les essences de distillation directe légères ou lourdes, le gaz oil sous vide combiné, les boues à base d'huile et les distillats de tête.

Commercialisation Secteur comprenant l'achat, la vente, le stockage et le mélange de pétrole brut et de condensat, offrant des services de regroupement pour les producteurs et dégageant des marges grâce aux possibilités d'arbitrage regroupé ou saisi structurées en fonction de la qualité, de l'emplacement ou du temps.

Ces secteurs opérationnels de la société ont été créés parce que ce sont les divisions a) dont les activités dégagent des produits et engagent des frais, b) dont le résultat d'exploitation est régulièrement passé en revue par le chef de l'exploitation de la société en vue de prendre des décisions sur la répartition des ressources entre les secteurs et sur l'évaluation du rendement et c) pour lesquelles de l'information financière distincte est disponible. Aucun secteur opérationnel n'a été regroupé avec un autre pour l'établissement des secteurs isolables.

Les transactions intersectorielles ont été éliminées à la consolidation. Aucune marge n'a été constatée sur les transactions intersectorielles.

Les méthodes comptables utilisées pour la présentation de l'information sectorielle sont conformes à celles utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Exercice clos le 31 décembre 2015	Terminaux et pipelines	Services environ- nementaux	Transport par camions	Commer- cialisation et distri- bution de propane et de LGN	Traitement et fluides des chantiers de forage	Commer- cialisation	Total
État du résultat net							
Produits externes	133 349 \$	307 243 \$	391 671 \$	799 391 \$	294 366 \$	3 665 962 \$	5 591 982 \$
Produits intersectoriels	50 830	27 206	54 298	124 720	101 421	665 016	1 023 491
Produits externes et intersectoriels	184 179	334 449	445 969	924 111	395 787	4 330 978	6 615 473
Résultat sectoriel	142 796 \$	57 257 \$	52 034 \$	94 192 \$	37 207 \$	35 271 \$	418 757 \$

Données non sectorielles et autres soldes de rapprochement

Amortissement des immobilisations corporelles	195 438
Amortissement des immobilisations incorporelles	87 554
Perte de valeur du goodwill	175 959
Frais généraux et frais d'administration	39 569
Rémunération fondée sur des actions	20 379
Profit de change de la société	(4 970)
Charge d'intérêts	79 580
Produits d'intérêts	(558)
Perte de change sur la dette à long terme	113 150
Résultat net avant impôt sur le résultat	(287 344)
Produit d'impôt sur le résultat	(6 688)
Résultat net	<u>(280 656) \$</u>

Exercice clos le 31 décembre 2014	Terminaux et pipelines	Services environ- nementaux	Transport par camions	Commer- cialisation et distri- bution de propane et de LGN	Traitement et fluides des chantiers de forage	Commer- cialisation	Total
État du résultat net							
Produits externes	97 100 \$	368 910 \$	495 090 \$	1 190 636 \$	474 771 \$	5 947 022 \$	8 573 529 \$
Produits intersectoriels	60 869	62 243	62 645	162 105	193 022	1 058 023	1 598 907
Produits externes et intersectoriels	157 969	431 153	557 735	1 352 741	667 793	7 005 045	10 172 436
Résultat sectoriel	116 524 \$	100 273 \$	83 178 \$	70 271 \$	51 675 \$	65 180 \$	487 101 \$

Données non sectorielles et autres soldes de rapprochement

Amortissement des immobilisations corporelles	154 934
Amortissement des immobilisations incorporelles	54 991
Frais généraux et frais d'administration	37 385
Rémunération fondée sur des actions	13 977
Profit de change de la société	(3 912)
Charge d'intérêts	67 598
Produits d'intérêts	(832)
Perte de change sur la dette à long terme	35 431
Résultat net avant impôt sur le résultat	127 529
Charge d'impôt sur le résultat	35 588
Résultat net	<u>91 941 \$</u>

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisation incorporelles, y compris par suite de regroupements d'entreprises, se répartissent comme suit entre les secteurs opérationnels :

	31 décembre			
	2015		2014	
	Immo- bilisations corporelles	Immo- bilisations incorporelles	Immo- bilisations corporelles	Immo- bilisations incorporelles
Terminaux et pipelines.....	247 893 \$	2 426 \$	224 401 \$	1 971 \$
Services environnementaux	76 904	3 868	76 761	1 281
Transport par camions.....	45 396	5 210	42 469	3 670
Commercialisation et distribution de propane et de LGN	9 744	30	98 060	14 251
Traitement et fluides des chantiers de forage	23 996	-	20 065	77
Siège social et autres	3 247	9 440	9 568	12 196
	<u>407 180 \$</u>	<u>20 974 \$</u>	<u>471 324 \$</u>	<u>33 446 \$</u>

Données géographiques

Selon l'emplacement de l'utilisateur final, environ 19 % et 18 % des produits ont respectivement été réalisés auprès de clients situés aux États-Unis au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

Les actifs non courants de la société, compte non tenu de l'investissement net dans les contrats de location-financement et les actifs d'impôt différé, sont principalement concentrés au Canada, des tranches de 22 % et de 27 % étant respectivement situées aux États-Unis aux 31 décembre 2015 et 2014.

30 Événements postérieurs à la date de clôture

Après la clôture de l'exercice, la société a conclu une entente avec son consortium de banques en vue de modifier sa facilité de crédit renouvelable de 500,0 M\$ venant à échéance en août 2020. Les modifications des clauses restrictives comprennent une hausse des ratios d'endettement maximums consolidés concernant les emprunts de premier rang et la dette totale, qui passent de 4,0:1,0 à 4,85:1,0 jusqu'au 31 décembre 2017, ce seuil diminuant à 4,25:1,0 pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018, pour finalement atteindre par la suite 4,0:1,0 pour la dette totale et 3,5:1,0 pour les emprunts de premier rang.

Le 1^{er} mars 2016, la société a annoncé que le conseil d'administration a déclaré sur ses actions ordinaires en circulation un dividende trimestriel de 0,33 \$ par action ordinaire pour le trimestre se terminant le 31 mars 2016. Le dividende sur les actions ordinaires est payable le 15 avril 2016 aux actionnaires inscrits à la clôture des bureaux le 31 mars 2016.

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

31 Principales filiales

Au 31 décembre 2015, les filiales de la société étaient les suivantes :

Nom	Pays de constitution et établissement principal	Nature des activités	Pourcentage des actions ordinaires détenues par la société
A&A Tank Truck Co.	États-Unis	Transport et élimination des déchets	100 %
B.E.G. Liquid Mud Services Corp.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Cal-Gas Inc.	Canada	Propane – clientèle industrielle	100 %
Canwest Propane Partnership	Canada	Propane – clientèle industrielle	100 %
Canwest Propane ULC	Canada	Propane – clientèle industrielle	100 %
Charles Houston Inc.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Chief Hauling Contractors ULC	Canada	Services de transport par camions	100 %
Frontier Ventures LLC	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
GEP ULC	Canada	Transport et entreposage	100 %
Gibson (U.S) Acquisition Corp.	États-Unis	Société de portefeuille	100 %
Gibson (U.S) Finco Corp.	États-Unis	Société de portefeuille	100 %
Gibson (U.S) Holdco Corp.	États-Unis	Société de portefeuille	100 %
Gibson Energy (US) Inc.	États-Unis	Produits pétroliers de gros	100 %
Gibson Energy Inc.	Canada	Société de portefeuille	100 %
Gibson Energy Infrastructure, LLC	États-Unis	Société de portefeuille	100 %
Gibson Energy Corp.	États-Unis	Société de portefeuille	100 %
Gibson Energy Marketing, LLC	États-Unis	Produits pétroliers de gros	100 %
Gibson Energy Partnership	Canada	Transport et entreposage	100 %
Gibson Energy Sask Ltd.	Canada	Transport et entreposage	100 %
Gibson Energy ULC	Canada	Société de portefeuille	100 %
Gibson Energy LLC	États-Unis	Transport	100 %
Gibson Energy ULC Pension Plan	Canada	Régime de retraite	100 %
Gibson Finance Ltd.	Canada	Société de portefeuille	100 %
Gibson Gas Liquids Partnership (Alberta)	Canada	Propane – vente en gros	100 %
Gibson Gas Liquids ULC	Canada	Propane – vente en gros	100 %
Gibson GCC Inc.	Canada	Société inactive	100 %
Gibson Offshore Services, LLC	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Gibson Omni Parent Inc.	États-Unis	Société de portefeuille	100 %
Griswold Management, Inc.	États-Unis	Société inactive	100 %
GWCC, LLC	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Industrial Lift Truck & Equipment Co, Inc.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Keeton Services, Inc.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Link Petroleum Inc.	États-Unis	Propane – vente en gros	100 %
Link Petroleum Services Ltd.	Canada	Société inactive	100 %
Littlehawk Enterprises Ltd.	Canada	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Moose Jaw Refinery Partnership	Canada	Fluides et raffinage	100 %
Moose Jaw Refinery ULC	Canada	Fluides et raffinage	100 %

Gibson Energy Inc.

Notes annexes

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Nom	Pays de constitution et établissement principal	Nature des activités	Pourcentage des actions ordinaires détenues par la société
OMNI Energy Seismic Services, LLC	États-Unis	Services sismiques – pétrole et gaz	100 %
OMNI Energy Services Corp.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
OMNI Energy Transportation Corp.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
OMNI Labor Corp.	États-Unis	Société inactive	100 %
OMNI Properties Corp.	États-Unis	Société inactive	100 %
Plato Services Partnership	Canada	Services d'élimination des déchets	50 %
Preheat, Inc.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Rig Tools, Inc.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Ross Eriksmoen Inc.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
Stittco Energy Ltd.	Canada	Propane – clientèle industrielle	100 %
Stittco Utilities Man Ltd.	Canada	Propane – clientèle industrielle	100 %
Stittco Utilities NWT Ltd.	Canada	Propane – clientèle industrielle	100 %
Taylor Transfer Services, LLC	États-Unis	Transport	100 %
TPG Leasing, LLC	États-Unis	Location	100 %
TPG Transport, LLC	États-Unis	Transport	100 %
Trussco, Inc.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %
WISCO Inc.	États-Unis	Services de soutien – pétrole et gaz	100 %